



BULLETIN

SOCIÉTÉ JURASSIENNE
DES OFFICIERS

Février 2019 - N° 35





improving air quality.since 1976



**HERSTELLUNG
VON LUFTFILTERN**

FILTERSYSTEME
ENTWICKLUNG
BERATUNG

**FABRICATION
DE FILTRES A AIR**

SYSTÈMES DE FILTRATION
DÉVELOPPEMENT
CONSEIL

CH-4410 Liestal Hammerstrasse 27 Tel. +41 61 927 42 20 Fax +41 61 927 42 29
www.ltbag.ch ltb.info@ltbag.ch

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE DES OFFICIERS

N° 35, février 2019

Éditeur:

Comité de la Société
jurassienne des officiers

Rédacteur responsable:

Dimitry Queloz
18, Pré de la Grange
1680 Romont

Courriel:

dimitryqueloz@hotmail.com

Tirage:

1800 exemplaires

Prix du numéro:

Fr. 15.–

Réalisation:

DEMOTEC SA
Graphisme-Imprimerie
Fbg Saint-Germain 5a
2900 Porrentruy

Administration, publicité et impression:

Imprimerie 2000
2900 Porrentruy
Tél. 032 466 55 21

Internet: www.militariahelvetica.ch/SCJO

Photo de la page de couverture:

Journées portes ouvertes
à la place d'armes de Bure,
en 2018.

Billet du président

Col Fabien Kohler

3

PV AG 2018

Cap Eddy Comastri

7

Denis Moine, adieu l'ami!

Col Hervé de Weck

17

Michel Voisard a rendu les armes...

Le Quotidien jurassien et les Jurassiens sont en deuil

Col Hervé de Weck

19

La Société jurassienne des officiers participe à la messe
de commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale

Of spéc (cap) Jérémie Cortat

21

L'Ajoie, « no man's land » franco-suisse 1939-1945

Col Fabien Kohler

25

À propos du livre « Jura, Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale »...
Une exécution à la ferme du Canada (Montignez)

29

50 ans d'existence de la place d'armes fédérale de Bure

Col EMG Philippe Brulhart

33

Discours de Madame le ministre de l'Intérieur

Nathalie Barthoulot à l'occasion de l'anniversaire des 50 ans
de la place d'armes fédérale de Bure, vendredi 15 juin 2018

39

Paysage religieux suisse et armée: éléments de réflexion

Cap aum Noël Pedreira

45

La grande muette donne de la voix

Of spéc (cap) Jérémie Cortat

49

Le 100^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918...

La commune de Pfetterhouse le commémore au Largin au « Kilomètre 0 »

Col Hervé de Weck

53

Citoyen-soldat 2.0

Maj Dimitry Queloz

57

Comment perdre une guerre?

Maj Dimitry Queloz

59

Quand un Prix Nobel de médecine bernois voulait humaniser la guerre!

Maj Dimitry Queloz

61

Grève générale de novembre 1918.

Comment les autorités suisses apprécient-elles la situation?

Col Hervé de Weck

65

Combats aériens de mai-juin 1940 dans le ciel jurassien

Sébastien Brunny

69

Garde à la frontière. La 14-18 des soldats suisses en BD

Col Hervé de Weck

73

1916-1918: Giuseppe Parietti, un Italien établi à Porrentruy,
soldat et prisonnier en Galicie

Col Hervé de Weck

75

Résistants protestants dans le Pays de Montbéliard

Col Hervé de Weck

79

Le Fritz des Rangiers bientôt au musée du Mont-Repais

Maj Dimitry Queloz

81

Sécurité, défense, histoire militaire. Publications 2017-2018

Col Hervé de Weck

83

À votre service depuis 1972

IMPRIMERIE 2000

PORRETRUY

Notre savoir-faire n'est pas
seulement une impression

Route d'Alle 1 - 2900 PORRETRUY - 032 466 55 21

Billet du président

Col Fabien Kohler

Deux images

Le 30 mai 2018, la prise du drapeau du groupe vétérinaire et animaux de l'armée 13, acte fondateur de ce nouveau corps de troupe, s'est déroulée à Delémont. Parrainée par le Canton du Jura, cette formation est subordonnée au centre de compétences du service vétérinaire et des animaux de l'armée qui est lui-même subordonné à la formation d'application de la logistique, commandée par le brigadier Guy Vallat, membre de la SJO. À l'issue de la cérémonie, chevaux, chiens et militaires ont ensuite défilé dans les rues de la vieille ville de Delémont. Les Jurassiens ont fait un très bon accueil aux militaires. Un public important a en effet suivi la cérémonie et le défilé avec un brin de curiosité mais surtout avec plaisir et fierté de voir l'armée parcourir les rues de Delémont. Des applaudissements sincères ont plusieurs fois accompagné les militaires durant leur parcours delémontain !

Le 11 novembre 2018, la paroisse de Courgenay a organisé une messe dans le but de marquer le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre. Bien préparée et parfaitement conduite, la messe a attiré de nombreux fidèles puisque l'église de Courgenay était comble. Le capitaine Noël Pedreira, remplaçant du chef de l'aumônerie de l'armée et membre de la SJO, a grandement contribué à la réussite de cette célébration, digne et solennelle. La présence du chef de l'armée, d'une délégation de la Société Jurassienne



des Officiers ainsi que d'un détachement de la musique militaire a été fort appréciée.

Deux projets indispensables pour l'armée

Pour notre armée, ces derniers mois ont été marqués par le début de la mise en œuvre du DEVA (développement de l'armée). La mise en œuvre doit en principe durer

cinq ans. C'est après cette période que le DEVA déploiera complètement ses effets. Il sera notamment prévu de mettre sur pied jusqu'à 35 000 militaires de milice complètement équipés en l'espace de dix jours. Le DEVA a bien démarré et est en bonne voie. Il ne faut toutefois pas ignorer que quelques facteurs critiques devront encore être pris en considération pour assurer le succès de l'opération. L'affectation de personnel au niveau de la troupe et des cadres représente bien sûr un élément-clé. Nous le savons, l'armée a un important problème de relève et de recrutement. Dans ce contexte, la révision de la loi sur le service civil joue un rôle décisif.

Trois phénomènes contribuent à mettre en danger les effectifs de l'armée: celui du nombre élevé et croissant d'admissions en soi au service civil, celui du nombre élevé de militaires qui quittent les formations de l'armée pour rejoindre le service civil et celui du passage de spécialistes et de cadres de l'armée au service civil. Alors qu'on dénombrait 96 cas d'objection de conscience en 1996, pas moins de 6785 personnes ont été admises au service civil en 2017. À l'évidence, d'autres motivations que l'objection de conscience entrent dorénavant en ligne de compte.

Le service civil n'a jamais été envisagé comme une alternative librement offerte aux citoyens astreints au service militaire. Il l'est pourtant largement devenu. Il faut par conséquent d'urgence en diminuer l'attractivité et en limiter l'accès. La révision de la loi sur le service civil contient sept mesures destinées à corriger la situation actuelle. La phase de consultation est maintenant terminée. Toutefois, la mise en œuvre de ces mesures prendra encore un certain temps et il n'est pas exclu qu'un référendum soit lancé. Dans cette attente, en restant au statu quo, il faudra toujours compter sur le départ au service civil d'environ 7000 personnes chaque année. La

mise en œuvre du DEVA reste donc fragile. En effet, un manque annuel de 7000 recrues représente sept bataillons qui font défaut année après année à l'armée.

Le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien (avions de combat et défense sol-air) – Air 2030 – est un projet de portée majeure. L'enjeu est que la Suisse puisse conserver une armée dotée de capacités aériennes pour protéger la population au-delà de 2030. Du fait de sa durée (environ douze ans) et de l'engagement financier considérable qu'il représente (au maximum huit milliards de francs), le Conseil fédéral a décidé de soumettre au Parlement le projet d'acquisition des nouveaux jets de combat et des moyens de défense sol-air sous la forme d'un arrêté de planification. Si le Parlement approuve cet arrêté, celui-ci sera sujet au référendum. L'arrêté de planification donne la possibilité de se prononcer sur le fond, mais exclut un référendum financier. Il ne précise en effet ni le type, ni le nombre des avions et des éléments de défense sol-air prévus, pas plus que le prix individuel de chaque composante du projet.

Le processus de consultation au sujet de l'arrêté de planification s'est achevé en septembre 2018. Au moment où nous écrivons ces lignes, certains partis bourgeois du centre ne soutiennent plus la décision de planification sous sa forme actuelle en tant que paquet global pour le renouvellement des avions de combat et de la défense sol-air. Et il va sans dire que les partis et associations à gauche de l'échiquier politique sont opposés. Le contexte politique actuel n'incite donc pas à l'optimisme. Une solution doit être trouvée rapidement, le soutien des partis bourgeois du centre étant fondamental pour garantir un accord du Parlement, voire un succès devant le peuple. Toute autre issue qu'un succès n'est pas envisageable, il en va de la sécurité de la population et du territoire suisses.

Depuis deux ans, la Société Suisse des Officiers mène une réforme de ses structures en profondeur. Cette réforme se compose de quatre sous-projets. Trois d'entre eux ont déjà été menés à bien. Un nouveau secrétariat général est opérationnel à Berne. Les finances sont assainies. La fondation des officiers suisses a été entièrement restructurée. Le dernier projet, la nouvelle structure organisationnelle nécessite une révision des statuts qui fera l'objet d'un vote définitif lors de la prochaine assemblée des délégués de mars 2019. Les deux modifications les plus importantes concerneront le comité (réduction à 14 membres purement dédiés à une fonction spécifique) et la conférence des présidents (qui deviendra un organe décisionnel, con-

trairement au statut actuel d'organe consultatif). La SSO sort globalement renforcée de sa réforme et pourra d'autant mieux poursuivre la défense de l'armée de milice de manière crédible et compétente.

En avant, marche! À l'exemple des deux images du début de ce billet, l'armée accroît sa visibilité et sa présence au sein de la population depuis quelque temps. Cela est positif et il faut le développer. Développer cette tendance positive nous demandera de serrer les rangs afin que les défis en cours (révision de la loi sur le service civil et Air 2030 menacés par de probables référendums) soient acceptés. Notre rôle sera par conséquent très important à l'avenir. Nous serons prêts.

la Mobilière

Agence générale Jura

Agence Porrentruy

Rue Xavier-Stockmar 8, 2900 Porrentruy

jura@mobiliere.ch, mobiliar.ch



WILLEMIN-MACODEL

YOUR ADVANCED MACHINING SOLUTIONS

PV AG SJO 2018

Cap Eddy Comastri

34^e assemblée générale ordinaire de la Société jurassienne des officiers (SJO), samedi 24 mars 2018 à 15 h 30, place d'armes de Bure.

1. Ouverture de l'assemblée

La fanfare Amicale de Bure interprète *La Rauracienne* et l'*Hymne national*. L'Assemblée rend hommage au camarade disparu depuis l'Assemblée générale 2017 : le brigadier Jacques Saucy de Delémont.

Le colonel Fabien Kohler, président SJO, annonce l'ouverture de la 34^e Assemblée générale et souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents et aux invités qui nous honorent de leur présence, en particulier :

- M^{me} Anne **Froidevaux**, président du Parlement jurassien ;
- M^{me} le Ministre Nathalie **Barthoulot**, cheffe du département de l'intérieur de la République et Canton du Jura ;
- M. le Ministre Charles **Juillard**, chef du Département des finances de la République et Canton du Jura ;
- M. Sébastien **Gschwind**, maire de Bure ;
- Cdt C Philippe **Rebord**, chef de l'armée ;
- Br Guy **Vallat**, cdt FOAP log ;
- Br Yves **Charrière**, commandant en second de la div ter 1 et président de la Société Vaudoise des Officiers ;
- Div Frédéric **Greub**, accompagné de son épouse, ancien commandant de la div camp 2 ;
- Col Damien **Scheder**, chef de la section Protection de la population et sécurité, Cdt arrondissement 9b ;

- Col EMG Stefan **Holenstein**, président de la Société suisse des officiers ;
- Col EMG Philippe **Bruhlar**, cdt de la place d'armes de Bure et chef du centre d'instr au cbt ouest ;
- Col EMG Flavien **Schaller**, conférencier du jour ;
- Cap Christian **Gäumann**, président de la Société des Officiers du Jura bernois ;
- Four Adrien **Noirjean**, président de l'Association jurassienne des Fourriers ;
- Cpl Jean-Jacques **Sangsue**, représentant le sgt Yves **Domont**, président de l'Association des sous-officiers d'Ajoie ;
- M. Yannick **Vernier**, président de la Fédération jurassienne de tir ;
- M. François **Bonnemain**, président des artilleurs d'Ajoie ;
- Col Jean-François **Bertholet**, col Jean-François **Gnaegi**, col Charles **Socchi**, maj Bêat **Leuenberger**, présidents d'honneur SJO ;
- Col Hervé **de Weck**, ancien rédacteur de la Revue Militaire Suisse et membre d'honneur SJO ;
- Ainsi que 49 membres de notre Société.

Retenues par d'autres obligations, plusieurs personnes s'excusent de leur absence et nous adressent leurs meilleurs messages :

- M^{me} Anne **Seydoux**, conseillère aux États ;
- M. Claude **Hêche**, conseiller aux États ;
- M. Jean-Paul **Gschwind**, conseiller national ;
- M. Damien **Rérat**, commandant de la Police cantonale jurassienne ;
- Cdt C Daniel **Schellenberg**, chef du cdmt des opérations ;

- Cdt C Daniel **Baumgartner**, chef du cdmt de l'instruction;
- Div Yvon **Langel**, cdt div ter 1;
- Div René **Wellinger**, cdt Forces terrestres;
- Div Jean-Pierre **Badet**, ancien représentant militaire de la Suisse auprès de l'OTAN;
- Br Mathias **Tüscher**, cdt br méc 1 et président de l'Association de la Revue Militaire Suisse;
- Br Franz **Nager**, cdt FOAP infanterie;
- Br Gregor **Metzler**, cdt FOAP blindés et artillerie;
- Br Jean-Pierre **Weber**, ancien cdt br fr 3;
- Lt col Cédric **Doleyres**, cdt région cgfr VII;
- Col Gianni **Bernasconi**, président de la Société Neuchâteloise des Officiers;
- Lt col Christophe **Bifrare**, président de la Société Fribourgeoise des Officiers;
- Maj EMG Guillaume **Genoud**, président de la Société Militaire Genevoise;
- Maj Roger **Haupt**, président de la Société des Officiers du Valais Romand;
- Sgtn C Julien **El-Moucharafieh**, président de l'Association des sous-officiers de Reconvenir;
- Lt col Noël **Millaire**, président de l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse;
- Lt col Jean-Paul **Ketterlin**, président de la section de l'Union nationale française des combattants de Sierentz;
- Messieurs les présidents d'honneur: Col EMG Jacques **Valley**, col Jean-Michel **Dubail** et col Ernest **Grossniklaus**;
- Ainsi que 33 membres de notre Société.

2. Messages de l'autorité communale

Monsieur Sébastien Gschwind, maire de Bure, adresse à l'Assemblée quelques mots de bienvenue et les salutations de la Com-

mune de Bure. Il est remercié pour ses propos et pour la participation de la commune à l'apéritif qui suivra les délibérations.

3. Messages du Commandant de place

Le col EMG Philippe Brulhart adresse à l'Assemblée quelques mots de bienvenue. Il présente la place d'armes de Bure et donne quelques informations concernant les commémorations ainsi que les portes ouvertes qui seront organisées les 15 et 16 juin 2018 à l'occasion des 50 ans de la place d'armes de Bure.

4. Nomination des scrutateurs

Deux membres de la société sont désignés comme scrutateurs.

5. Approbation du PV AG SJO 2017

Le PV, publié dans le Bulletin SJO n° 34, est approuvé sans remarque, ni question. Le président remercie son auteur, le cap Eddy Comastri.

6. Rapport du Président

Mesdames et Messieurs les invités,
Madame et Messieurs les officiers,

Le 1^{er} janvier 2018 a marqué le début de la mise en œuvre du développement de l'armée, le DEVA. Ce processus est progressif et s'étalera sur cinq ans. Avec cette phase de développement, l'armée s'adapte à de nouvelles conditions politiques et financières qui lui sont fixées, aux développements sociétaux et à l'environnement sécuritaire de notre pays. En effet, les risques et les dangers sont de plus en plus complexes. Avec le DEVA, l'armée s'adapte pour répondre à ces menaces et corrigera les défauts constatés depuis la mise en place de l'Armée XXI.

Mesdames et Messieurs, je parle sous le contrôle du chef de l'armée, le développement de l'armée est un bon projet, très largement accepté par les chambres fédérales. Un bon projet qui repose toujours sur les deux mêmes socles: l'obligation de servir et le principe de milice qui restent les piliers de l'institution. Avec un effectif réglementaire de 100 000 militaires et un plafond de dépenses fixé à cinq milliards de francs par année, le développement de l'armée s'appuie sur quatre axes majeurs qui constituent autant de défis:

- une augmentation de la disponibilité, par l'introduction du concept de disponibilité échelonnée et la réintroduction de la mobilisation;
- l'amélioration de la formation des cadres et la reconnaissance de ces formations;
- l'équipement complet des formations d'engagement;
- un ancrage régional plus fort, notamment par le renforcement des divisions territoriales.

Le système de disponibilité échelonnée est un élément central. Il se fonde sur un profil de prestations que l'armée devra être capable de fournir. Concrètement, il sera prévu, au plus tard à la fin de la mise en œuvre du DEVA, de mettre sur pied 8000 militaires de milice avec un haut degré de disponibilité en l'espace de trois jours, voire de convoquer jusqu'à 35 000 militaires de milice complètement équipés en l'espace de 10 jours. J'ai parlé de défi tout à l'heure. C'est effectivement le cas puisque peu, voire pas d'armées modernes sont aujourd'hui capables d'atteindre une telle capacité.

Bien sûr, nous n'y sommes pas encore. Ces buts ne seront atteints que si deux conditions-cadres sont réalisées: le renouvelle-

ment des effectifs et le renouvellement de l'équipement et des systèmes d'armes.

S'agissant des effectifs, environ 18 000 militaires doivent être formés chaque année pour compenser le départ des soldats libérés de leurs obligations. Depuis 2015, on constate une différence négative de plus de 500 soldats par année. L'une des raisons qui explique cette différence est le service civil. Certes, l'obligation de servir et le système de milice sont maintenus. Mais, dans les faits, le service civil devient un concurrent important qui met en danger la structure de l'armée puisque ces soldats manquent. En 2017, on dénombrait près de 6900 nouvelles admissions au service civil.

Fondamentalement, je l'ai déjà dit, il ne faut pas remettre en question le principe d'un service civil lorsque cela est pleinement justifié. Toutefois, alors qu'il devrait constituer un service de remplacement uniquement pour ceux qui ne peuvent réellement pas concilier le service militaire avec leur conscience, le service civil est aujourd'hui devenu un acquis et une véritable alternative au service militaire qui met en péril l'alimentation des effectifs de l'armée. Le Conseil fédéral a compris la nécessité de mettre un frein à cette tendance puisqu'il a récemment accepté une entrée en matière pour une révision de la loi sur le service civil. Plusieurs pistes seront étudiées par le département de M. Schneider-Ammann. Des ajustements dans ce domaine sont nécessaires et urgents. La tendance doit rapidement être inversée.

Du point de vue de l'équipement, de nouveaux processus d'acquisition sont lancés. J'attire votre attention sur le plus important qui concerne l'achat du nouvel avion de combat et de moyens de défense sol-air, les deux objets étant liés. Très récemment, en novembre dernier, le Conseil fédéral a fixé la ligne politique en décidant du renouvellement des moyens de protection de l'espace

aérien pour une dépense de huit milliards de francs étalée sur neuf ans. Cette dépense sera accompagnée, dès 2021, d'une hausse du budget alloué à l'armée de 1,4% jusqu'en 2032 pour assurer les autres investissements nécessaires. Cette hausse représente un budget supplémentaire de sept milliards de francs. Ainsi, jusqu'en 2032, l'armée pourra investir jusqu'à 15 milliards de francs pour le renouvellement de ses systèmes d'armes.

Ce n'est pas rien. Mesdames et Messieurs, disons-le d'emblée, ces décisions sont le fruit d'un compromis politique et vont dans la bonne direction. C'est sur cette base que le choix du type d'avion et le nombre d'aéronefs devraient être arrêtés jusqu'à fin 2020. L'heure n'est donc pas encore venue de prendre position pour un type d'avion par rapport à un autre ou pour exiger un nombre d'appareils bien précis. Au contraire, avec la votation qui se profilera, il s'agit de ne pas se disperser et de faire en sorte que nous tirions tous à la même corde. Je le dis clairement, la Société Jurassienne des Officiers soutiendra les démarches initiées en novembre dernier par le Conseil fédéral. Il faut en effet tout d'abord décider du principe: voulons-nous maintenir ou non une défense aérienne pour notre pays? La définition du type et du nombre d'avions interviendra dans une deuxième phase.

Rappelez-vous que notre flotte est constituée de deux types d'avions. Le *F-5 Tiger* est obsolète et le *F/A-18 Hornet*, acheté dès 1993, il y a 25 ans déjà, a une durée d'engagement estimée à encore une dizaine d'années environ. Les enjeux sont donc considérables. Soyons-en conscients dès aujourd'hui et souhaitons que la future campagne soit mieux conduite que celle de 2014 pour l'achat du *Grippen*. Je m'arrête ici pour ce thème.

Les effectifs de notre société se maintiennent entre 150 et 160 membres. Nous enregistrons en particulier depuis notre dernière assem-

blée générale huit nouvelles adhésions, ce qui est réjouissant. L'effectif de la société est aujourd'hui de 157 membres, soit un membre de plus qu'il y a une année. Nous reviendrons sur les effectifs au point 9 de l'ordre du jour.

Je vous fais part des promotions suivantes :

- Lt col Pascale **Beucler** au grade de colonel;
- Lt col Damien **Scheder** au grade de colonel;
- Maj EMG Edouard **Vifian** au grade de lieutenant-colonel EMG;
- Plt Yann **Furrer** au grade de capitaine;
- Plt Nicolas **Ribeaud** au grade de capitaine;
- Plt Quentin **Hostettler** au grade de capitaine;
- Lt Riza **Halilaj** au grade de premier lieutenant;
- Lt Anthony **Membrez** au grade de premier lieutenant;
- Lt Stéphanie **Girardin** au grade de premier lieutenant;
- Sgt C Victor **Polla** au grade de lieutenant;
- Sgt C Manuel **Schaller** au grade de lieutenant;
- Sgt C Gary **Sirna** au grade de lieutenant;
- Sgt C Olivier **Schaller** au grade de lieutenant;
- Sgt David **Citherlet** au grade de lieutenant;
- App chef Sergio **Lachat** au grade de lieutenant;
- Sgt Jérémie **Cortat** au grade d'officier spécialiste.

Pour régler les affaires courantes et organiser les différentes manifestations, le comité s'est

réuni à quatre reprises. Je remercie très sincèrement tous les membres du comité pour leur engagement, pour leur enthousiasme et pour leur soutien dans la conduite de la SJO. Le comité est une équipe soudée et dynamique avec laquelle j'ai un grand plaisir à travailler. J'espère pouvoir me réjouir de la poursuite de cette excellente collaboration.

En 2017, nous avons proposé les activités suivantes :

- 19.05** Tir SJO
Stand de tir de Bassecourt
- 17.06** Sortie VTT
La Baroche
- 07.09** Tir pistolet
Stand de tir de Saignelégier
- 22.09** Tir de combat
Place d'armes de Bure, Varieu
- 11.11** Repas de Saint-Martin
Château de Miécourt
- 02.12** Apéritif de fin d'année
Asuel, visite de la forge
de Marc Grélat, coutelier-
serrurier-ferronnier d'art

Au-delà de la pratique de certaines activités, comme le tir, je vous rappelle que ces activités sont d'excellents prétextes pour soigner la camaraderie. N'hésitez donc pas à vous inscrire. Elles sont par ailleurs très bien organisées par les membres du comité, qui se tiennent volontiers à votre disposition pour toute suggestion ou proposition d'amélioration.

En 2017, nous avons organisé l'assemblée générale à Delémont. Grâce à la présence de nombreux invités, invités fidèles, et de 47 membres, ce fut une réussite. La conférence du professeur Bernard Wicht, intitulée « Vers la guerre civile moléculaire » a captivé l'auditoire. Comme pour l'édition précédente,

nous avons gardé la ligne, en alliant dignité et convivialité.

L'apéritif de fin d'année s'est déroulé le 2 décembre chez le ferronnier d'art Marc Grélat à La Malcôte. Dans des conditions hivernales, l'artisan a démontré quelques facettes de son talent. Ce fut une belle découverte pour nombre d'entre nous.

Durant les trois dernières années, nous avons eu la chance d'accueillir 27 nouveaux membres. Ce bilan est particulièrement réjouissant. Il démontre la vitalité de notre société, son rajeunissement aussi. Mais surtout, il apporte la preuve que notre canton donne – à nouveau – de jeunes officiers à notre armée. Eh oui, Mesdames et Messieurs, ces jeunes Jurassiennes et Jurassiens s'engagent et portent l'uniforme avec un profond respect pour nos institutions. J'en suis particulièrement heureux. Merci à vous, jeunes officiers. Je vous suis reconnaissant pour votre engagement et vous souhaite plein succès pour votre futur parcours.

Il me plaît également de constater que les autres membres, certes parfois un peu moins jeunes, participent à nos activités avec assiduité et bonne humeur. Ces différents signes me font croire que la Société Jurassienne des Officiers montre une vitalité et un enthousiasme particulièrement positifs dont nous pouvons nous féliciter.

S'agissant des publications, nous avons édité en 2017 un nouvel ouvrage, et non des moindres. En effet, en collaboration avec les Éditions D+P, la dernière publication de la Société Jurassienne des Officiers est consacrée à la Première Guerre mondiale. Alors que nous célébrons le centenaire du premier conflit mondial, « Le Jura et le Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale » s'inscrit dans la volonté de la Société Jurassienne des Officiers d'éditer des publications con-

sacrées à l'histoire militaire dans une perspective régionale.

Œuvre de deux historiens, Bernard Roten et Hervé de Weck, c'est l'un des ouvrages les plus importants que nous ayons lancés. D'abord par son ampleur, plus de 350 pages, et par son iconographie, riche et en partie inédite, ensuite parce qu'il prend en compte le district de Laufen qu'on oublie trop souvent dans l'historiographie jurassienne. Enfin parce qu'il ne se limite pas uniquement au volet militaire, car il éclaire les dimensions économiques, sociales et politiques, sans oublier les mentalités des Jurassiens et des Confédérés venus garder la frontière.

Cette publication connaît un magnifique succès, puisque plus de 600 exemplaires ont été écoulés, ainsi qu'une cinquantaine de livres du centenaire « Aviation civile et militaire, guerre aérienne » dans le cadre de l'action « duopack ». Comme d'habitude, Hervé de Weck nous propose une contribution originale de très grande qualité; je l'en remercie vivement.

Notre bulletin annuel, tiré à quelque 1800 exemplaires, s'adresse à nos membres mais aussi aux personnes et entreprises dans notre canton et à l'extérieur. Sa notoriété est un fait établi qui n'est plus à démontrer. Le bulletin annuel est une carte de visite essentielle de notre société. Toute ma gratitude et mon soutien vont aux personnes qui, de près ou de loin œuvrent chaque année pour éditer un bulletin de qualité. Il est impossible de tous les citer. Je salue tout de même plus particulièrement le major Dimitry Queloz, responsable du bulletin, qui a su, comme chaque année, réaliser un bulletin d'excellente facture avec un contenu très intéressant. J'adresse également mes remerciements aux fidèles annonceurs grâce à qui la publication du bulletin est possible chaque année.

Je l'ai déjà dit l'année dernière, la Société Jurassienne des Officiers a toute sa raison d'être. Elle poursuit pour moi trois missions de base:

- par les activités qu'elle organise, elle offre un espace de dialogue et de rencontre pour les officiers habitant notre canton ou originaires de notre région;
- elle constitue une plate-forme importante de débat et d'information sur de nombreux thèmes en relation avec l'armée, son développement et la politique de sécurité, thèmes qu'elle soutient et défend;
- par la publication d'ouvrages historiques et scientifiques, elle apporte un éclairage nécessaire sur notre histoire régionale en lien avec l'armée et participe à la conservation de notre patrimoine militaire.

Nous avons un rôle à jouer. Ne l'oubliez pas.

Je vous remercie pour votre attention.

Vive la Suisse, Vive le Jura et Vive la Société Jurassienne des Officiers.

À l'issue du rapport du président, le colonel Hervé de Weck présente les prochaines publications en préparation. Il cite en particulier deux livres sur l'Ajoie, édités par les Editions Cabédita à Bière, qui sortiront en automne 2018: « L'Ajoie no man's land franco-suisse 1939-1945 » du colonel Hervé de Weck et une bande dessinée de Samuel Embleton de Prêles – « Garde à la frontière. La 14-18 des soldats suisses en BD » – qui évoque Le Largin et le « Km 0 ». Le lancement de ces deux ouvrages est fixé au 26 octobre 2018 au Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy.

7. Message de l'autorité cantonale

Madame le Ministre Nathalie Barthoulot, ministre de l'Intérieur, en charge des affaires militaires, adresse à l'Assemblée les salutations du Gouvernement cantonal.

8. Message de l'autorité militaire

Le cdt C Philippe Rebord, chef de l'armée, adresse à l'Assemblée les salutations du commandement de l'armée. Il présente les prochaines échéances importantes pour l'armée, en particulier le processus d'acquisition d'un nouvel avion de combat et de moyens de défense sol-air.

9. Présentation des comptes 2017

Les comptes sont présentés par le cap Yan Lapaire.

Bilan au 31.12.2017

Actif

Disponibles

Caisse	CHF	--
CCP 17-50861-0	CHF	14 734.27
UBS 226-39399962.0 (Exploitation)	CHF	6019.96
UBS 226-39399962.1 (Votations)	CHF	245.85
UBS 226-ES100929.0 (Publications)	CHF	8283.33

Total CHF **29 283.41**

Réalisable c/m terme

Débiteurs cotisations	CHF	1800.00
Débiteurs bulletins	CHF	--
Impôt anticipé	CHF	--
Total réalisable c/m terme	CHF	1800.00
Compte de régulation		
Actifs transitoires	CHF	300.00

Total actif CHF **31 383.41**

Passif

Exigible c/m terme		
Créanciers	CHF	--
Compte de régularisation		

Prix SJO	CHF	2000.00
Transfert s/publications	CHF	--
Fonds Publication 2017 «JU et JU-BE»	CHF	-1579.75
Fonds propres		
Fonds publications	CHF	17 092.43
Capital	CHF	13 870.73
Total passif	CHF	31 383.41

Augmentation / baisse du capital	CHF	1452.69
-------------------------------------	-----	---------

Pertes & profits

31.12.2017

Produits

Cotisations SJO + SSO	CHF	5860.00
Bulletin SJO	CHF	1025.30
Subvention cantonale + SAT	CHF	3871.10
Revenus capitaux	CHF	0.85
Produits divers / dons	CHF	250.00

Total produits CHF **11 007.25**

Charges ordinaires

Assemblée générale	CHF	2884.50
Cotisations RMS	CHF	600.00
Cotisations SSO	CHF	2370.00
Frais administratifs + divers	CHF	877.70
Frais postaux et bancaires	CHF	345.51
Frais divers	CHF	823.05
Prix SJO	CHF	0.00
Activités	CHF	1653.80

Total charges ordinaires CHF **9554.56**

Charges extraordinaires

Total charges extraordinaires	CHF	--
Bénéfice / perte de l'exercice	CHF	1452.56

10. Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été vérifiés par le col Jean-François Gnaegi et le maj Marc Chappuis.

Jean-François Gnaegi donne lecture du rapport des vérificateurs qui conclut à l'exactitude de la comptabilité.

Les comptes 2017 sont acceptés à l'unanimité.

11. Admissions, démissions

La SJO compte 157 membres, soit un membre de plus que l'année précédente. La SJO accueille huit nouveaux membres. Malheureusement, trois démissions, trois exclusions et un décès sont à déplorer.

Admissions

- Cap Julien **Bono**, Courrendlin;
- Cap Quentin **Hostettler**, Courtedoux;
- Plt Stéphanie **Girardin**, Delémont;
- Plt Boris **Marquis**, Montsevelier;
- Lt David **Citherlet**, Delémont;
- Lt Sergio **Lachat**, Delémont;
- Lt Olivier **Schaller**, Vicques;
- Officier spéc Jérémie **Cortat**, Bassecourt.

Démissions

- Plt Thomas **Landry**, La Neuveville;
- Plt Grégory **del Torchio**, Bassecourt;
- Plt Michael **Maillard**, Courgenay.

Conformément à l'article 7 de nos statuts « le non-paiement de deux cotisations annuelles consécutives entraîne l'exclusion », le comité propose à l'assemblée l'exclusion de trois membres. Après l'envoi de plusieurs rappels, ces trois membres n'ont pas payé leurs cotisations 2016 et 2017. Il s'agit de :

- Cap Paul Choulat (Asuel);
- Cap Christophe Pamberg (Porrentruy);

- Plt Pierre Meyer (Porrentruy);
- Ces trois exclusions sont acceptées.

12. Cotisations et budget 2018

Le président explique que l'Assemblée des délégués de la Société Suisse des Officiers a décidé d'augmenter les cotisations de la SSO de cinq francs par membre. Cette décision porte la cotisation SSO à 15 francs dès 2017. Cela n'a pas d'impact sur la SJO car l'Assemblée a accepté une augmentation des cotisations de 10 francs en 2016. L'augmentation des cotisations de la SSO est liée à une réforme des structures qui se décline en quatre volets :

- finances : améliorer la transparence et présenter un budget à l'équilibre puis, progressivement, constituer des réserves;
- redéfinition des prestations du secrétariat général et déménagement de celui-ci à Berne;
- réorganisation structurelle par une diminution du nombre de membres du comité et une importance plus grande de la conférence des présidents;
- restructuration de la fondation des officiers suisses.

Le cap Yan Lapaire présente alors le budget 2018 :

Produits

Cotisations	CHF	5900.00
Bulletin SJO	CHF	500.00
Subventions cantonales / SAT	CHF	3750.00
Revenus capitaux	CHF	0.00
Produits divers / dons	CHF	100.00
Total Produits	CHF	10250.00

Charges / charges ordinaires

Assemblée générale	CHF	3000.00
Cotisations RMS	CHF	600.00

Cotisations SSO	CHF	2400.00
Frais administratifs	CHF	850.00
Frais postaux et bancaires	CHF	300.00
Frais divers	CHF	1000.00
Prix SJO	CHF	1000.00
Activités SJO	CHF	1750.00
Total charges	CHF	10950.00
Bénéfice / perte	CHF	700.00

Le budget 2018 est accepté à l'unanimité.

13. Élections pour la période 2018-2021

a. Président

Conformément à l'article 13 des statuts de la SJO, le Lt col EMG Edouard Vifian, vice-président, propose à l'Assemblée de reconduire le mandat de président du col Fabien Kohler pour la période 2018-2021. Il n'y a pas d'autres candidats. Le col Fabien Kohler est reconduit dans sa fonction par acclamations.

b. Comité

Le comité est élu par l'Assemblée pour la période 2018-2021. Il se compose comme suit :

- col **Kohler** Fabien président
- Lt col EMG Edouard **Vifian** vice-président
- cap Eddy **Comastri** secrétaire
- cap Yan **Lapaire** caissier
- maj Dimitry **Queloz** responsable du bulletin
- cap Dany **Contreras** responsable des tirs
- cap Yann **Furrer** responsable du recrutement
- plt Pascal **Docourt** assesseur
- plt Pascal **Buchwalder** assesseur

14. Message de la Société Suisse des Officiers

Le col EMG Stephan Holenstein, président de la Société Suisse des Officiers, adresse à l'Assemblée les salutations du comité de la SSO. Il présente les réformes en cours à la Société Suisse des Officiers et s'exprime au sujet du DEVA et du renouvellement des avions de combat et de la défense sol-air.

15. Activités 2018

Le programme d'activités 2018 a été communiqué via le courrier de fin d'année du président. Les activités prévues en 2018 sont :

- 04.05** Tir SJO
Stand de tir de Bassecourt
- 16.06** Sortie VTT
Ajoie
- 06.09** Tir pistolet
Stand de tir de Saignelégier
- 21.09** Tir de combat
Place d'armes de Bure, Varieu
- 10.11** Repas de St-Martin
Château de Miécourt
- 01.12** Apéritif de fin d'année
Vallée de Delémont

Le comité espère une forte participation à toutes les activités. Si un membre souhaite la mise sur pied d'une manifestation particulière, il peut s'adresser à un des membres du comité.

16. Honorariat

La SJO honore particulièrement chacun de ses membres promu au grade de colonel ou d'officier général. Cette année, il s'agit du col Pascale Beucler et du col Damien Scheder. Le col Fabien Kohler rend hommage au col Pascale Beucler et le col Charles Juillard rend hommage au col Damien Scheder.

17. Divers

Le président adresse un remerciement particulier au cap Dany Contreras pour la parfaite organisation de l'assemblée générale. Il remercie également Monsieur Michel Viatte, photographe du jour.

Le cap Noël Pedreira informe que la paroisse de Courgenay organisera le dimanche 11 novembre 2018 une messe de commémoration

du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Le SJO sera associée à cet événement.

Après la fin de la partie statutaire de l'assemblée, Monsieur le Colonel EMG Flavien Schaller, membre de notre société, nous présente une très intéressante conférence intitulée: « La crise en et autour de l'Ukraine. Rétrospective de 15 mois d'engagement ».

paulcramattesa
placement de personnel

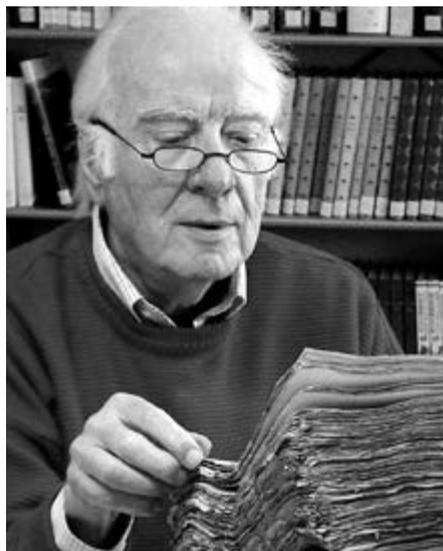
paul-cramatte.ch

Denis Moine, adieu l'ami !

Col Hervé de Weck

Denis Moine, né à Porrentruy en 1932, journaliste, homme de terrain, fouilleur habitué de la salle de lecture de la Bibliothèque cantonale à Porrentruy, son état de santé l'oblige, il y a quatre ans, à se replier dans son appartement de Delémont où il continue, presque jusqu'à la fin de sa trajectoire terrestre, à compléter et à peaufiner son grand'œuvre, la *Chronologie jurassienne* mise en ligne sur Internet par la Bibliothèque cantonale jurassienne à Porrentruy et Mémoires d'ici à Saint-Imier.

Denis Moine a fait ses quatre ans à l'École normale de Porrentruy d'où sortaient des jeunes gens, souvent promis à des carrières prestigieuses sans rapport avec l'enseignement: « La pédagogie mène à tout à condition d'en sortir » ! Et l'on pense à un Laurent



Denis Moine absorbé dans la consultation d'un épais manuscrit.

Boillat, l'artiste, à un Roger-Louis Junod, à un Pierre Paupe, le « Gouverneur des Franches-Montagnes », à un Roland Stähli, fondateur et rédacteur de la *Revue Transjurane* axée sur la littérature et les arts.

Denis Moine, qui enseigne d'abord dans une classe à niveaux multiples de Lajoux, se rend compte que ni l'école primaire, ni l'École cantonale, ni l'École normale ne lui avaient vraiment enseigné l'histoire jurassienne. Le voilà bien embarrassé pour répondre aux questions de ses élèves... Comment faire, sinon étudier le passé des six districts et de Bienne dans les livres, les journaux et les archives ?

Il devient en 1965 directeur de Pro Jura à Moutier et, en 1966, premier correspondant dans le Jura de la Radio-télévision suisse romande; il le restera pendant une vingtaine d'années. Avec son complice, le caméraman Max Meury, dit La Godasse, il couvre l'ensemble du Jura historique, à une époque où l'on envoie par motocycliste au studio de Genève un sujet d'une quinzaine ou d'une vingtaine de minutes traitant de la région, qui doit passer le soir même, à moins qu'un fait divers dans la Cité de Calvin ne vienne bouleverser la planification de la rédaction du bout du lac.

Ces activités prenantes ne l'empêchent pas de « vivre des périodes aux armées », d'accéder au grade de major d'infanterie et de devenir 2^e adjudant du commandant du corps d'armée de campagne I. Le 2^e adjudant, c'est celui qui accompagne son patron, l'officier que les Français appellent l'aide de camp.

Lorsque le rédacteur en chef du *Quotidien jurassien* lui demande en 1993 – Denis

Moine a alors plus de soixante ans – d’assurer une rubrique quotidienne intitulée «Au fil du temps», il poursuit ses recherches du temps où il était instituteur aux Archives de l’ancien Evêché de Bâle, aux Archives cantonales de la République et canton du Jura, aux Archives de l’État à Berne, à la Bibliothèque cantonale jurassienne, au Musée jurassien, aux archives de Porrentruy, de Delémont, etc. Le dépouillement systématique des journaux, du premier au dernier numéro, entre autres *Le Démocrate*, *Le Franc-Montagnard*, *Le Jura*, *Le Jura bernois*, *Le Pays*, *Le Petit Jurassien* lui fournit d’innombrables sujets. Jusqu’en août 2014, il publie près de six mille chroniques, dont certaines consacrées à des épisodes militaires, qui évoquent les milices de la Principauté, l’occupation par la France révolutionnaire, puis impériale, le temps des mobilisations des XIX^e et XX^e siècles, la période de la Guerre froide. Au-delà des péripéties, des affrontements, des conflits, il fait découvrir aux Jurassiens leur communauté de destin, leurs soucis, leurs espérances, leur volonté de faire face à l’adversité, leur élan pour défendre leur patrie et leur identité, leur cohésion et leur sentiment confédéral face aux menaces extérieures.

Avec sa belle plume et son don de vulgarisateur – L’École normale y est-elle pour quelque chose? – Denis Moine fait apprécier l’histoire régionale à un public qui n’est pas en contact avec les publications universitaires ou qui n’apprécie pas les gros livres. Les Éditions D+P, en collaboration avec la Société jurassienne des officiers publient en 2008 *Au fil du temps. Chronique militaire du Jura et du jura bernois (1318-2003)*, un florilège qui connaît un très beau succès.

Étant ordonné et systématique, Denis Moine a rassemblé ce qu’il a trouvé dans une vaste base de données informatisée qui permet de sortir par date, par localité ou par thème une masse impressionnante d’événements qui se sont passés, même dans le plus petit de nos villages. Elle a été mise en ligne par les Archives cantonales jurassiennes à Porrentruy et Mémoires d’ici à Saint-Imier.

Alors que le régiment d’infanterie 9 – le régiment jurassien – va être dissous le 31 décembre 2003, le major Moine insiste sur le fait que le corps de troupe va «entrer dans l’histoire». Notre ami Denis, le «Chroniqueur», en a fait de même en juin 2018.

Michel Voisard a rendu les armes... *Le Quotidien jurassien* et les Jurassiens sont en deuil

Col Hervé de Weck

Michel Voisard, éditeur du *Quotidien jurassien* et président du groupe Démocrate Holding, s'est éteint à la mi-avril 2018, après une longue maladie supportée avec le courage qu'on lui connaissait. Le 2 novembre 2017, il faisait encore envoyer une lettre-circulaire à ses amis et à ses relations d'affaires. «Au fil des IRM, scanners et autres examens, il s'est avéré que je souffrais d'un cancer de la prostate assorti de métastases sur certaines parties osseuses. D'où la décision d'ajouter à la chirurgie et à la radiothérapie, la chimiothérapie, l'immunothérapie. Je viens de subir les deux premières séries de chimio. Cela s'est bien passé. Je garde donc espoir d'être de ce monde (...) pour tenter de mener à chef nombre de projets que j'ai dû mettre en veilleuse.» Heureusement pour lui, il n'a pas eu connaissance de la faillite de Publicitas et des graves conséquences financières sur son journal.

Enfant d'une modeste famille du village ajoutot d'Alle, Michel aurait pu être le type de héros si cher aux Américains. Parti de rien, il fait un apprentissage d'employé de banque, se trouve une place à la Société de Banque Suisse. Il fait même le « colporteur », vendant des montres Cortébert dans les trains! Jean Schnetz, éditeur de feu *Le Démocrate* et directeur de l'imprimerie du même nom, l'engage en 1972 à la comptabilité. Depuis leur fondation dans les années 1870 et jusque dans les années 1990, *Le Démocrate*, le quotidien des rouges à



Delémont, *Le Pays*, celui des catholiques-conservateurs à Porrentruy, se font une sorte de *guerre des tranchées* de part et d'autre des Rangiers. Dans les villages d'Ajoie, de la vallée de Delémont et des Franches-Montagnes, on connaît la sensibilité politique, partant le vote de chaque habitant, et les enfants suivent la ligne de leur famille!

Avec son sens des relations publiques et des affaires, sa gentillesse mais son franc-parler, son pouvoir de persuasion, Michel Voisard se révèle de plus en plus indispensable dans l'entreprise delémontaine, si bien que la famille Schnetz lui confie la direction de l'imprimerie et du journal, avant qu'il ne succède à Maryse Cavaleri comme éditeur du *Démocrate*. Dans la période tendue de

la Question jurassienne (avant l'entrée en souveraineté de la République et Canton), le journal garde son indépendance. Avec un rédacteur en chef comme Jean-Luc Vautravers, il se permet de ne pas être systématiquement d'accord avec certains ayatollahs, offrant ses colonnes à des personnalités de la « Troisième Force », entre autres l'avocat-brigadier Jacques Saucy.

Dans les années 1990, *Le Démocrate* et *Le Pays* connaissent des problèmes financiers. À plusieurs reprises, la famille Burrus a accepté de renflouer le journal de Porrentruy, inspiré par Monseigneur Henri Schaller. Michel Voisard va réussir ce que personne n'imaginait possible, la fusion entre les deux journaux « ennemis ». Il lui a sans doute fallu déployer des trésors de patience et de persuasion. Pour assurer les bases financières de l'opération, il sait pouvoir compter sur son ami Godi Aeschbacher. Celui-ci lui avance une grosse somme, renonçant à faire signer la moindre reconnaissance de dette. Ils se sont serrés la main : « Michel, tu me rendras cet argent quand tu le pourras, je n'en ai pas besoin... ». Quoi qu'il en soit, l'enfant d'Alle (un *Cras*, c'est-à-dire un Corbeau), citoyen de Boécourt, actif à Delémont, devient l'éditeur du *Quotidien jurassien*.

Il ne faut pas oublier son rôle important dans la publication de livres, de plaquettes, de textes littéraires ou poétiques d'auteurs du

Jura historique (de La Neuveville à Boncourt). Pour la Société jurassienne des officiers, il prend le risque de publier des ouvrages d'histoire militaire jurassienne, trouve les indispensables appuis financiers, prend en charge la logistique des opérations. Une des filiales de son imprimerie du Démocrate, Démotec à Porrentruy, assure un graphisme et une mise en page modernes et attrayantes. Jamais un contrat n'a été signé, jamais une prise de bec ou une engueulade, tout est prêt dans les délais et c'est chaque fois un succès. On le sait pourtant aléatoire dans l'édition.

Ainsi sortent de presse aux Editions D+P en 2008 *Au fil du temps. Chronique militaire du Jura et du Jura bernois. 1318-2003* de Denis Moine; en 2013, année du 100^e anniversaire de la SJO, *Jura et Jura bernois... Aviation civile et militaire, guerre aérienne. 1900-2012*, ainsi que *1913-2013... Vie et histoire de la Société jurassienne des officiers*; en 2017, *Jura et Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale*. S'ajoutent une dizaine de plaquettes mise en page et imprimées par Démotec et l'Imprimerie Pressor.

Michel, ta chaleur, ton sens du contact, ta mentalité paysanne (pas de papier, on se serre la main), ton efficacité, ton amitié surtout vont nous manquer. Nous croyons qu'au-delà de la mort, tu nous observes encore et que tu attends que nous poursuivions dans le chemin que tu as tracé.

La Société jurassienne des officiers participe à la messe de commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale

Of spéc (cap) Jérémie Cortat



La cérémonie à l'église de Courgenay.

Pour les plus champêtres d'entre nous, le 11 novembre revêt une saveur tout à fait porcine. Cependant, le 11 novembre 2018 a laissé une trace indélébile dans l'histoire car ce jour est celui du 100^e anniversaire de la fin des hostilités de la Première Guerre mondiale.

À cette occasion, une messe solennelle a été célébrée dès 9 heures à l'église catholique de Courgenay, église qui avait été spéciale-

ment aménagée afin que l'événement puisse être diffusé en direct à la radio. Outre une délégation de la Société jurassienne des officiers, des personnalités d'envergure cantonale et fédérale étaient présentes, notamment Monsieur le Ministre Martial Courtet, chef du Département de la formation, de la culture et des sports (DFCS) du canton du Jura et Monsieur le Commandant de corps Philippe Rebord, Chef de l'Armée. L'Hexagone a aussi marqué sa présence à travers



La Sainte Eucharistie.



Le Commandant de corps Philippe Rebord, Chef de l'Armée, rappelant le rôle des femmes au cours du conflit.

un représentant de la Société française de Delémont qui était également sur place et a porté fièrement les couleurs françaises.

Outre les rites religieux, plusieurs orateurs se sont succédé à la tribune pour sensibiliser les invités à divers thèmes d'époque ou d'actualité. Lors de son allocution, le capitaine Noël Pedreira a tenu à souligner l'engagement des jeunes accomplissant leur service militaire. Le Chef de l'Armée lui a emboîté le pas en rappelant le rôle primordial que les femmes ont joué pour la pérennité de l'économie nationale au cours de la Première Guerre mondiale.

La musique était au cœur de la célébration avec la participation de la fanfare militaire et celle de la chorale Sainte-Cécile de Courgenay-Courtemautruy. La combinaison ainsi constituée a donné au public l'occasion d'apprécier non seulement des chants religieux mais également des airs plus martiaux comme la *Marche Lorraine*.

À l'issue de l'événement les convives ont pu prendre un apéritif dans un local situé à proximité de l'église et déguster de délicieux *totchés*.



Les membres de la SJO aux côtés des différentes délégations.

360^c

COMTE Entreprise Générale SA

Route de Moutier 93 | 2800 Delémont | T 032 422 15 23 | 360comtesa.ch

L'Ajoie, « *no man's land* » franco-suisse 1939-1945

Col Fabien Kohler

Dans *L'Ajoie, « no man's land » franco-suisse 1939-1945*, un livre d'environ 160 pages destiné au grand public jurassien et romand, Hervé de Weck, membre d'honneur de la Société Jurassienne des Officiers, évoque en termes simples quelques-uns des problèmes qui se posent en Ajoie et dans le Clos du Doubs, pendant la Seconde Guerre mondiale¹. La région apparaît comme un *no man's land* dans les deux sens du terme : une zone inoccupée comprise entre les premières lignes de deux armées ou un terrain neutre. Entre 1939 et 1944, l'Ajoie n'est pas défendue comme les autres saillants, Genève, Bâle et Schaffhouse.

En Ajoie, quelle est la gestion des questions frontalières par les autorités suisses, françaises et allemandes ? Quelles sont les relations entre les gardes-frontière, les militaires suisses et les gens du Service de renseignement du colonel Roger Masson qui opèrent dans la région ? Quels rapports entretiennent-ils avec les *Grenzschutz* et les militaires de la *Wehrmacht* déployés à la frontière de la France occupée ? Quelles sont les conséquences de la fermeture de la frontière sur les économies régionales, la vie quotidienne des populations, leur vision du conflit, l'attitude, du côté jurassien, face à la colonie française, du côté français, face à la colonie suisse ?

Une frontière fermée est-elle hermétique ?

Aux frontières de l'Ajoie, on dresse dès septembre 1939 des barrages avec des herses et des chars à échelle hérissés de barbelés. Les gardes-frontière, renforcés par quelques centaines de militaires, surveillent une frontière fermée. Les autochtones n'ont pas le droit de s'en approcher, alors que la topographie offre des conditions idéales pour les passages clandestins et toutes sortes de trafics. En Alsace, dans le Territoire de Belfort et dans le Jura français où se trouvent des fortifications et d'importantes infrastructures militaires, le commandement français prend des mesures similaires, car il craint les espions, les actions de la cinquième colonne – c'est ainsi qu'on appelle à l'époque ces commandos pas toujours en uniforme. Il a ordonné l'évacuation des localités proches de la frontière avec l'Allemagne. À partir de juin 1940, les Allemands maintiennent la fermeture de la frontière. La Franche-Comté, le Territoire de Belfort, le Jura français, incontournables pour gagner la Suisse, deviennent une « zone interdite » dans laquelle les mouvements sont sévèrement contrôlés. Le Doubs et les gorges qu'il a creusées forment une barrière naturelle ; elle sépare des populations françaises et suisses qui ne se fréquentent guère. En revanche, les lieux s'avèrent propices à la contrebande.

DE WECK, Hervé, *L'Ajoie, « no man's land » franco-suisse 1939-1945*, Bière, Cabédita, 2018, 160 p.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la frontière du saillant de Porrentruy, poreuse malgré les mesures prises par les autorités civiles et militaires – suisses, françaises et allemandes – marque la limite entre deux bandes de territoires, l'une en zone de guerre, puis d'occupation, l'autre en état de neutralité armée. Ce fait peut provoquer des perceptions différentes chez les Suisses et les Français, chez les Jurassiens, les Alsaciens et les Francs-Comtois.

Les réfugiés

Lorsque la France et l'Allemagne se trouvent en guerre, les autorités et la population du Jura-Nord vivent au quotidien la pratique du refuge. Gardes-frontière, gendarmes, militaires, suisses et allemands, veillent à rendre la frontière hermétique; contrebandiers, réfugiés civils, résistants et maquisards, déserteurs, réfractaires, prisonniers de guerre évadés cherchent à la franchir. Dans une zone de quinze kilomètres à l'intérieur du territoire suisse, les réfugiés civils, entre 1940 et 1944, risquent un refoulement immédiat.

Cette frontière présente moins d'obstacles qu'ailleurs à l'Ouest du pays. Les forêts dans lesquelles elle passe donne de bonnes chances – surtout si on peut compter sur un passeur – d'échapper aux patrouilles allemandes et suisses. Dans *Le Consulat et la mer*, Jean-Jacques Langendorf parle d'« une frontière hermétiquement fermée, du moins pour les naïfs ou les imbéciles ».

Les Suisses, en général, ne s'opposent pas à la fermeture de la frontière, mais certains, dont des Ajoulots, favorisent les passages de clandestins et leur transit vers l'intérieur du pays, où les risques de refoulement sont moindres. De tels engagements apparaissent comme la dimension courageuse d'un vécu frontalier.

Les documents écrits ne renseignent que partiellement sur ce qui se passe dans la zone frontière. À partir de septembre 1939, l'essentiel – censure oblige – disparaît des journaux. L'écrasante majorité des gardes-frontière, des membres de la police cantonale et de la gendarmerie d'armée, des passeurs, des personnes qui ont accueilli des réfugiés ou fait de la contrebande, des agents secrets restent silencieux, même après la guerre, tout particulièrement les collaborateurs des services de renseignement. La réalité devient insaisissable pour l'historien qui ignorerait l'histoire orale et ses procédures, qui n'exploiterait pas les témoignages de ceux et celles qui acceptent de raconter leur vécu et leurs expériences.

1944-1945 - La situation des Suisses en France voisine

Dans le Territoire de Belfort, le journal *Quand même* du 28 novembre 1944 écrit: « La Suisse! Ce nom a été sur les lèvres de tous les Belfortains pendant les heures tragiques et héroïques qui ont précédé la libération. Il fallait se sauver, échapper aux mains de l'ennemi (...); il fallait atteindre cette frontière si proche. C'était le but, la sauvegarde, déjà la liberté, parce que, près de nous, ce vaillant petit peuple avait su préserver (...) l'idéal d'indépendance, de justice et de fraternité (...). »

Lors de ces cérémonies, auxquelles participent des délégations cantonales et départementales, des discours enflammés mettent en évidence la fraternité franco-suisse. Les orateurs français soulignent le soutien alimentaire, l'aide à la reconstruction de leur région, ils rappellent le rôle historique joué par la Confédération dans l'accueil des réfugiés et des internés français en 1871, 1914-1918 et 1939-1945. En revanche, ils n'évoquent jamais, dans la région où se déroule la commémoration, les difficultés rencontrées, après la libération de 1944, les vio-

lences, les confiscations de biens, subies par de très nombreux Suisses, les assassinats de Suisses. La plupart de ces bavures s'expliquent par la jalousie ou la volonté de s'emparer des biens de voisins non français.

Le 17 juin 1945, les officiers de l'ancien maquis du Lomont accueillent en grande

pompe leurs camarades de la Société des officiers d'Ajoie, pour une journée de remerciements. Les habitants du plateau de Montécheroux participent à la réception. À cette occasion, une plaquette, *Hommage des officiers d'Ajoie à leurs glorieux camarades des forces françaises du Lomont*, à laquelle le poète Jean Cuttat a largement participé, est distribuée aux participants.

ENTREPRISE DU

GAZ



S.A.

CHAUFFAGE | SANITAIRE | DÉPANNAGE 24/24 | SERVICE DES EAUX

Route d'Alle 58 | 2900 PORRENTURY
Tél. 032 465 96 20 | Fax 032 466 42 60
info@gazsa.ch

Rue du Puits 20 | 2800 DELÉMONT
Tél. 032 422 29 25 | Fax 032 422 46 50
info@gazsa.ch

www.gazsa.ch



Crevoisier

Fabrique de machines



C 5001

Poste autonome
de polissage

Plus de 300 accessoires
à disposition pour toutes
les opérations
de terminaisons



C 66

Cellule de chargement
compact, équipée
d'un robot
poly-articulé

Compatible avec
machines de
toutes marques



C 440

Centre d'usinage,
de rectification
et de terminaison
6 axes CNC

Multi-broches,
vitesse de 200
à 50'000 min⁻¹

L'INNOVATION AU SERVICE DE VOTRE PRODUCTION



Centre de rectification et de terminaison / Robotique de chargement

Machine de polissage manuelle, robotisée et automatique / Machine pour le décor de pièce de mouvement

CH-2714 Les Genevez | www.crevoisier.ch | info@crevoisier.ch | T +41 32 484 71 00 | F +41 32 484 71 07

À propos du livre « Jura, Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale »... Une exécution à la ferme du Canada (Montignez)



La ferme-épicerie-restaurant du Canada tenue par la famille Jolidon.

La famille Jolidon, qui tient la ferme du Canada pendant la Première Guerre mondiale, a quatre enfants, Paul, Marie dite Maria, Hélène nés à la fin des années 1890, et Suzanne née en 1908. Marie et Hélène, jeunes filles, se trouvent sur la photo du livre de la page 68.

Maria, qui a commencé le Livre d'or de la ferme, s'en occupe jusqu'en 1919-1920.

Pour des raisons de mariage ou de travail, les trois aînés quittent la ferme après 1918. Suzanne, qui a épousé Marcel Moirandat en 1932, conserve le Livre d'or à la ferme du Canada jusqu'en 1973. À cette date, le couple s'installe à Charmoille, les trois volumes dans leurs cartons. Après quelques années, Suzanne se souvenant que deux d'entre eux appartenaient à sa sœur Maria, remet le tout à sa nièce Irène Griener, à



Marie et Hélène Jolidon posent aux côtés de soldats.



Simulacre d'exécution à la ferme du Canada.

Porrentruy, qui en fera don au Musée de l'Hôtel-Dieu en 2013.

Jean-Louis Moirandat, né en 1938, instituteur à la retraite à Charmoille, a vu et parcouru ce Livre d'or comme des albums de famille. Sa mère commentait à ses enfants les événements rapportés par les textes, les photos et les illustrations.

À propos de la photo « Un simulacre d'exécution à la ferme du Canada » (p. 161)

Le Livre d'or contient une photo étrange et macabre, prise, semble-il, en août 1916 par des hommes de la 2^e section de la compagnie III/20. Un officier suisse, le bras droit tendu, donne l'ordre de feu à un peloton d'exécution suisse. Le condamné à grande barbe – un espion – les yeux bandés se tient bien droit, les bras derrière le dos. Il n'est pas attaché à un poteau. L'aumônier qui l'assiste brandit une croix de fortune, il ne porte pas d'ornement liturgique mais ce qui ressemble à une couverture militaire. Bizarre! D'autant que le général Wille, dans son Rapport sur le service actif 1914-1918, ne mentionne aucun cas de trahison et aucun militaire suisse fu-

sillé, bien que le Code pénal militaire en vigueur prévoit la peine du mort.

Dans *Jura, Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale*, les auteurs écrivent: « À la ferme du Canada, il s'agit donc d'un simulacre d'exécution, dont les motivations nous échappent. Pourquoi cette photo est-elle collée dans le Livre d'or? Cette mise en scène macabre a-t-elle un lien avec l'affaire des colonels qui ont livré des renseignements aux Empires centraux? En Suisse romande, beaucoup les considèrent comme des traîtres... »

Jean-Louis Moirandat, qui a lu le livre, nous apprend que les soldats suisses en poste au Canada, arrêtent un citoyen de Lugnez, un de ces journaliers qui va de ferme en ferme donner un coup de main pour des verres de rouge ou de goutte, une couche à la grange et une soupe à la cuisine. Pour se distraire et pour montrer à ce citoyen qu'on ne vient pas traîner le long de la frontière, les militaires organisent la mise scène qui figure sur la photo. Le canvolant n'a plus dû prendre le chemin frontière pour venir boire un coup à l'auberge du Canada.



buwaprint.ch

t-shirts & caps & ++

Rue Père Carré 12
Develier

T-shirts et + pour
-entreprise
-société
-club



les meilleurs prix grâce
à un équipement moderne
032 423 57 27



Sàrl

ELECTROMENAGER

C'est vraiment sympa !!!

- 2852 Courtételle -

Service technique officiel: **AEG** **therma**  **Electrolux**

50 ans d'existence de la place d'armes fédérale de Bure

Col EMG Philippe Brulhart



8000-10000 visiteurs le samedi 16 juin 2018.

Les 15 et 16 juin 2018, la place d'armes fédérale de Bure a fêté son cinquantenaire. Ces deux journées de commémoration ont été un immense succès, aussi bien pour la journée officielle du 15, que pour la journée portes ouvertes du 16 juin.

Plus de 250 invités ont répondu favorablement à l'invitation du commandant de la place d'armes pour la journée officielle du vendredi ou le programme officiel du samedi. Que cela soit les représentants politiques du canton à Berne, des autorités politiques cantonales et communales, de l'armée, de

l'administration du département fédéral de la défense, de diverses sociétés militaires, dont la Société jurassienne des officiers et des médias, tous ont répondu présent.

Quant à la journée portes ouvertes, elle a attiré entre 8000 et 10000 visiteurs en provenance de toute la Suisse.

Les invités et les visiteurs ont pu se rendre compte des investissements effectués ces dernières années à Bure et dans notre armée, mesurer la motivation et l'engagement de la troupe en service ou faisant service à Bure.

De plus, ils ont pu admirer les prestations des forces aériennes qui étaient présentes avec la Patrouille Suisse, les *F/A 18 Hornet* et *Super Puma Solo Display*.

Divers partenaires se sont également présentés à la population.

Historique de la place d'armes de Bure

Avant-hier

Le 20 avril 1968, en présence de Monsieur Le Conseiller fédéral Nelio Celio, chef du Département militaire fédéral, la place d'armes fédérale de Bure a été officiellement inaugurée, dans une relative discrétion. Il faut dire que, pour en arriver là, le chemin fut long et scabreux.



Le Conseiller fédéral Nelio Celio le 20 avril 1968.

Dès 1930, un premier projet prévoyait l'implantation d'une place d'armes dans les Franches-Montagnes, puis entre 1948 et 1957 les discussions portaient sur une place dans le secteur de Delémont ou dans l'Ajoie.

Les opposants étaient nombreux et les débats très animés.

Finalement en décembre 1957, les Chambres fédérales adoptèrent l'Arrêté fédéral et ouvrirent un crédit de 20,2 millions pour la création de la place d'armes de Bure. Les travaux se déroulèrent entre 1960 et 1968.

Le premier commandant de la place d'armes fut le colonel d'état-major général Johann Rudolf Hüssy, commandant de 1967 à 1969. Il termina sa carrière comme commandant de la division mécanisée 4 en 1979. La nouvelle caserne des officiers portera son nom.

Les commandants de la place d'armes de Bure

- Colonel EMG J.-H. Hüssy (1967-1969);
- Colonel EMG Gilles Chavaillaz (1970-1974);
- Monsieur Bernard Mettraux, intendant de 1974 à 1979 (pas de commandant militaire durant cette période);
- Colonel EMG Henri Daucourt (1979-1983);
- Colonel EMG Léo Spinaz (1984-1985);
- Colonel EMG Heinz Rufer (1986-1988);
- Colonel EMG Michel Thiébaud (1989-2000);
- Colonel EMG Claude Godet (2001-2006);
- Colonel EMG Jean-Pierre Guélat (2006-2008);
- Colonel EMG Philippe Brulhart (depuis 2009).

Hier

Depuis 1968 la place d'armes a beaucoup évolué. Tout d'abord au niveau de la logistique, en 1996 l'arsenal fédéral de Tavannes est subordonné à la place d'armes. Puis en 2002, c'est la fusion entre la place d'armes et l'arsenal cantonal d'Alle et en 2004 c'est le déplacement de l'atelier de rétablissement de l'équipement personnel d'Alle à Bure.

En 2007, c'est le début de la phase Outsourcing (projet pilote) avec *RUAG Training Support* qui progressivement va prendre en charge les aspects liés aux infrastructures, à la simulation et à la logistique.

Au niveau de l'immobilier, en relation directe et indirecte avec l'instruction de la troupe, c'est en 2003 l'inauguration du village d'exercices de Nalé qui offre de très bonnes possibilités d'entraînement pour le combat en zone urbaine. En 2004, a lieu la construction de trois ponts sur la route Bure – Fahy pour des raisons de sécurité et d'instruction. En 2005, une halle d'instruction supplémentaire et un atelier de réparation sont mis à disposition de la troupe et de la base logistique de l'armée.

Depuis l'inauguration et jusqu'en 2005, des kilomètres de piste en chaille ont dû être mis en place afin de réduire les problèmes d'érosion.

En 2009, c'est l'arrivée de la plateforme de simulation SIMUG puis, en 2011, de la plateforme de simulation SIM KIUG.

Le 100% des véhicules, des armes et des militaires d'une formation (du niveau section au niveau du bataillon) est équipé d'un simulateur et est relié par GPS. Des antennes réparties sur l'ensemble de la place d'armes transmettent diverses informations en direct à deux centrales d'engagement. L'efficacité des armes est également reproduite contre

les bâtiments du village d'exercices. Le feu d'appui de l'artillerie et les mines peuvent être représentés.

Dans ces centrales, des militaires de carrière du centre d'instruction suivent les exercices sur des écrans et évaluent les prestations des différentes formations entraînées. Une proposition de critique d'exercice est préparée et proposée aux différents directeurs d'exercices (officiers de milice). Ce sont ces derniers qui effectuent la critique à la troupe; elle doit être en partie interactive.

Cette technologie très performante a amené une plus-value indéniable à l'instruction de nos formations et marqué un tournant capital de notre place d'armes.

Aujourd'hui

La place d'armes fédérale de Bure est également le centre d'instruction au combat ouest de notre armée. Nous sommes subordonnés au centre de l'instruction de l'armée basé à Walenstadt.

Le commandement militaire compte 16 collaborateurs (13 militaires de carrière et 3 civils). La *RUAG Training Support* compte 84 collaborateurs, la base logistique de l'armée en compte 23 et la police militaire 6. Ce n'est donc pas moins de 129 personnes qui travaillent directement pour la place d'armes et le centre d'instruction au combat ouest.

Chaque année, c'est 3 bataillons de chars/mécanisés, 2 à 3 bataillons d'infanterie, 1 bataillon de sapeurs de chars, 1 à 2 groupes d'artillerie (batteries en tournus) et deux fois par année les écoles de recrues de l'artillerie 31, des blindés 21 et de l'infanterie 2, ainsi que les écoles d'officiers des blindés et de l'artillerie 22 et de l'infanterie qui viennent s'exercer à Bure. Durant ces deux périodes de dislocation des écoles, c'est entre 1200



Le village d'exercices de Nalé.

et 1500 militaires qui font service à Bure en même temps.

Aujourd'hui, les travaux de rénovation des infrastructures qui datent de 1968 sont en cours. Nous disposons d'ores et déjà des quatre casernes de troupe adaptées aux besoins des militaires et pouvant accueillir 238 militaires chacune, d'une nouvelle cuisine très moderne et superbement équipée qui peut assurer la subsistance de 1600 militaires, de nouveaux réfectoires pouvant accueillir jusqu'à 648 militaires à la fois et d'un nouveau centre de rétablissement. Ces 30 dernières années, l'armée a investi près de 250 millions à Bure.

Pour la région, la place d'armes représente des revenus non négligeables. En effet, c'est 106 personnes qui travaillent et habitent dans le canton du Jura, 15 personnes qui y habitent et y vivent durant la semaine, entre 3000 et 3500 nuitées des militaires de carrière dans les hôtels de la région et les repas qui vont avec, entre 180 000 et 200 000 nuitées des militaires de la troupe que cela soit en caserne ou dans les abris de la région, quel-

ques milliers de militaires en sortie dans les restaurants de la région et, enfin, environ 1 mio de francs laissés chez les fournisseurs locaux.

Demain

Les travaux de rénovation des infrastructures vont se poursuivre. Dès l'automne 2019, nous disposerons d'une nouvelle caserne des officiers de 152 lits. La troisième étape des travaux a dû être repoussée à 2026-2031 pour des raisons financières et comprendra, entre autres, les rénovations de l'infirmierie, des bureaux pour les états-majors des corps de troupe et des écoles, du local de garde et du bâtiment d'instruction.

Divers projets immobiliers sont également en cours et verront le jour d'ici 2019-2021. Il s'agit de la clôture définitive du secteur des casernes, de la fermeture des accès au terrain d'exercice et de l'amélioration de la manœuvrabilité du village d'exercice.

D'autres projets sont en suspens ou en cours d'étude préalable, comme l'augmentation des pistes en chaille pour les chars, un passage sous la route Bure – Porrentruy dans le



Les nouvelles casernes de troupe et au premier plan la nouvelle cuisine et les réfectoires.

secteur du terrain de football et un projet d'agrandissement du village d'exercice de Nalé.

La place d'armes fédérale de Bure est très importante pour l'entraînement de nos formations de combat et elle à un bel avenir.

LOUIS BELET® Swiss Cutting tools



www.louisbelet.ch

Les Gasses 11 CH-2943 VENDLINCOURT



info@louisbelet.ch T. +41 32 474 04 10

Discours de Madame le ministre de l'Intérieur Nathalie Barthoulot

à l'occasion de l'anniversaire des 50 ans de la place d'armes fédérale de Bure, vendredi 15 juin 2018

Madame la Présidente du Parlement de la République et canton du Jura,

Madame la Conseillère aux États,

Monsieur le Conseiller national,

Monsieur le Ministre des finances, cher collègue,

Messieurs les Maires des communes de Bure, Fahy, Courchavon, Basse-Allaine et Porrentruy,

Monsieur le Chef de l'Instruction,

Messieurs les Commandants des Divisions territoriales 1 et 3,

Monsieur le Commandant des Forces terrestres,

Messieurs les Brigadiers commandant les formations d'application de l'Infanterie et de la Logistique,

Messieurs les Brigadiers commandant les Brigades mécanisées 1, 4 et 11,

Messieurs les Officiers généraux, Officiers supérieurs suisses et de France voisine, en vos grades et fonctions,

Mesdames et Messieurs les invités en vos qualités et titres respectifs,

Permettez-moi en premier lieu d'adresser mes remerciements chaleureux au commandant de la place d'armes et chef du centre d'Instruction ouest, Monsieur le colonel d'état-major général Philippe Brülhart, pour son invitation aux manifestations marquant les 50 ans de la Place d'armes de Bure.

C'est avec un très grand plaisir que je représente le Gouvernement jurassien à cette occasion, accompagnée par mon collègue Charles Juillard. Je vous transmets dans ce cadre les sincères félicitations du Gouvernement jurassien pour la mise sur pied de cet événement coïncidant avec le demi-siècle d'existence de la place d'armes.

Si celle-ci a été inaugurée le 20 avril 1968, sa genèse remonte dans les années 1950 déjà, où apparaissent les premières traces officielles du projet.

La réalisation de la place d'armes à Bure a été longue, tumultueuse, faisant face, dans un premier temps, à un rejet quasi général sur le territoire jurassien.

Alors que toutes les communes ajoulotées se prononçaient contre le projet, l'assemblée communale de Bure votait quant à elle en faveur de la place d'armes le 12 octobre 1957. Cette assemblée était alors sabotée par des inconnus, rapporte la chronique historique.

Ce bref rappel de l'histoire illustre combien les tensions étaient vives à l'époque. Les propriétaires fonciers, également à Bure, étaient restés cantonnés dans une forte opposition au projet.

Avant de voir dans la lutte des Jurassiens contre les projets de places d'armes dans

les Franches-Montagnes et en Ajoie des revendications véritablement autonomistes, c'est bien la défense de la terre qui a été le premier moteur de la résistance jurassienne puisque la place d'armes s'étend sur quelque 1000 hectares.

Ce point de vue est confirmé par les travaux de plusieurs historiens. Edouard Vifian, un officier supérieur de métier, ajoulot, et que vous connaissez certainement tous très bien, est le dernier en date à l'établir, en 2015, dans sa publication sur les liens entre les projets de places d'armes dans le Jura et la Question jurassienne.

Cet attachement farouche à la terre était légitime pour les familles jurassiennes dont la plupart avaient encore des liens directs avec l'agriculture et dépendaient pour beaucoup des fruits du sol. Et il faut se rappeler que le plan Wahlen n'était pas si loin non plus.

L'opposition aux projets de places d'armes dans le Jura a pris une autre tournure dans les années 1960, années durant lesquelles le Rassemblement jurassien s'est emparé de cette thématique pour nourrir le combat identitaire jurassien.

Nous connaissons l'histoire et il ne s'agit pas de la refaire ici. L'armée suisse a finalement renoncé à s'implanter dans les Franches-Montagnes pour retenir le projet de la place d'armes à Bure.

Si nous sommes là aujourd'hui pour célébrer ensemble cet événement, nous devons lucidement en tirer une leçon à posteriori. C'est celle que les autorités et les acteurs de l'époque ont su développer un projet le moins négatif possible pour la région pour le rendre finalement le plus acceptable aux yeux de tous.

Et tout cela n'est pas allé de soi. La situation est restée tendue, même après la construc-

tion de la place d'armes. L'inauguration s'est faite en catimini voilà 50 ans. La population locale n'avait pas été invitée pour l'événement.

Depuis lors, les choses ont bien changé. Nous sommes ravis d'être là aujourd'hui et la population est conviée demain à prendre part aux festivités avec un programme d'animations et de démonstrations des plus attractifs.

L'abandon sur cette même place de la cavalerie, en 1973, à laquelle les Jurassiens étaient attachés ou encore le feuilletton de près de quatre décennies autour de la place de tir de Calabri ont à nouveau cristallisé les positions.

Il n'était assurément pas simple d'accepter certaines nuisances liées aux manœuvres de chars lorsque l'on est habitué à vivre dans un environnement encore relativement épargné comme l'est le Jura, en comparaison de régions davantage urbanisées.

Malgré les difficultés et les nécessaires ajustements dans le temps, il faut fort heureusement reconnaître que la Place d'armes de Bure a progressivement été acceptée par la population locale et, plus largement, par la population jurassienne.

Ainsi, si les Jurassiens ont parfois été turbulents avec l'armée, les relations qu'ils entretiennent avec elle se sont aujourd'hui apaisées.

La récente prise de drapeau et le défilé du groupe vétérinaire et animaux de l'armée suisse dans la capitale jurassienne le 30 mai dernier, qui a attiré par ailleurs un nombreux public, en est la meilleure illustration.

Tout le monde connaît actuellement plus ou moins les enjeux sécuritaires internationaux et est conscient que l'armée joue un rôle clé

pour notre pays même si, et c'est fort heureux, la Suisse n'a plus été exposée directement aux conflits depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Le canton du Jura et le Gouvernement sont aujourd'hui reconnaissants de fêter en cette fin de semaine les 50 ans de la Place d'armes de Bure. S'il y a eu des contraintes et des impacts, si le chemin n'a pas toujours été facile, force est de reconnaître aujourd'hui que l'armée a aussi beaucoup contribué et soutenu le développement de Bure, de l'Ajoie et plus largement du canton du Jura.

Plusieurs centaines de millions de francs ont été investis à Bure depuis la construction de la caserne en 1968. Les entreprises locales et la population ont pu dans ce sens en profiter et en bénéficier.

La Place d'armes de Bure a beaucoup évolué pour être aujourd'hui solidement ancrée dans le dispositif d'instruction de l'armée suisse. Le redimensionnement des forces militaires qui allait de pair avec Armée 95 a suscité quelques craintes pour le site militaire ajolot.

Les dirigeants de l'armée et ceux de la place d'armes ont fait les bons choix pour positionner l'infrastructure militaire jurassienne dans la durée. L'aménagement du site de Nalé pour l'entraînement au combat urbain ou encore le fort accent mis dans les installations de simulation de combat ont été des jalons déterminants.

Bure est aujourd'hui une place militaire moderne, attractive, reconnue et enviée loin à la ronde. D'importants développements et investissements continent d'ailleurs à être programmés pour les années futures, ce qui est plus que réjouissant.

Je ne saurais clore mon propos sans adresser un message de gratitude à l'égard du colonel

d'état-major général Philippe Brüllhart. Monsieur le Colonel, même si vos racines sont fribourgeoises, vous avez su établir un dialogue de confiance avec les autorités et la population jurassienne.

Petit à petit, des liens solides se sont tissés et je citerai deux exemples pour illustrer mon propos.

Tout d'abord, dans le cadre du projet d'implantation, sur toute la place d'armes, des « émetteurs-récepteurs » en lien avec la géolocalisation de la troupe et des véhicules, plusieurs interrogations de la population riveraine se sont fait entendre. Grâce au dialogue de qualité que vous avez su nouer avec la population et l'ouverture dont vous avez fait preuve quant aux craintes formulées par les autorités, aucun retard n'a été enregistré pour l'implantation de ces installations techniques, tout en ayant réussi à apaiser les tensions et les craintes de la population.

Ensuite, vous avez aussi su, Monsieur le Colonel d'état-major général, faire passer le message auprès des commerçants locaux qu'ils pouvaient, voire devaient, aussi vendre des marchandises de qualité à des prix entrant dans les budgets pour la troupe, et ainsi participer au renforcement des liens commerciaux et des échanges avec la population civile à proximité de la caserne.

Là aussi, les liens entre la troupe et la population ont été privilégiés et, à cet égard, je vous en suis reconnaissante.

Pour conclure, je souhaite plein succès au déploiement du projet de développement de l'armée, le DEVA, projet qui a concrètement débuté en janvier dernier, entraînant une refonte de l'armée, visant notamment une plus grande modernité et une flexibilité accrue.

Bure et sa place d'armes sont un des piliers centraux dans l'instruction. La présentation

du plan d'occupation du site par la troupe lors de l'assemblée générale de la Société jurassienne des officiers nous a permis de constater que durant toute l'année 2018, ce seront entre 800 et 1200 militaires qui vont se côtoyer ici.

Dès lors, charge à nous de continuer à entretenir nos collaborations et nos liens qui sont, il faut le reconnaître, excellents. Ce qui est vrai en ce qui concerne les liens entre le canton et l'armée, l'est également si l'on ajoute à ces collaborations celles avec les corps de la police et des garde-frontières, dont je salue les représentants ici présents.

Dans les projets à développer, je serais ravie de promouvoir encore plus la découverte du Jura pour tous les soldats qui fréquentent la place d'armes. Ainsi, il s'agirait de porter à leur connaissance quelques lieux magiques

de notre canton et qui nous sont chers afin qu'ils reviennent chez nous ultérieurement avec leur famille, leurs amis ou parfois même avec leurs anciens camarades militaires.

On le sait, les liens tissés sous les drapeaux sont très souvent forts et inaltérables. Je n'ai pas eu l'occasion de le vivre personnellement mais j'ai eu l'occasion de le mesurer à de si nombreuses reprises.

Je me réjouis à ce titre d'être parmi vous pour cette partie officielle des festivités des 50 ans de la Place d'armes de Bure.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter plein succès pour votre manifestation ainsi que dans le déploiement futur de vos activités.

Belle journée de fête à chacune et à chacun et grand merci pour votre attention !

www.faivre-energie.ch

DEPUIS 40 ANS

LE RENDEZ-VOUS DES ÉNERGIES

EXPOSITION
PERMANENTE
Rte de Porrentruy 82

CENTRE
FAIVRE ÉNERGIE
TECHNIQUES ÉNERGETIQUES

FAIVRE ÉNERGIE SA
Rte de Porrentruy 82
CH-2800 Delémont

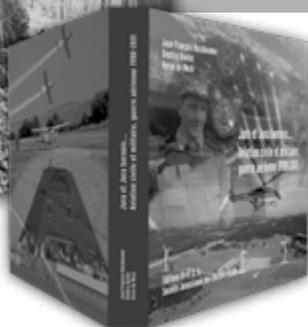
Tél 032 422 41 61
Fax 032 422 09 84
info@faivre-energie.ch

MAZOUT GAZ BOIS BŪCHES BOIS PELLETS BOIS COPEAUX POMPES À CHALEUR AIR-EAU POMPES À CHALEUR SOL-EAU POMPES À CHALEUR EAU-EAU SOLAIRE THERMIQUE SOLAIRE PHOTO-VOLTAÏQUE



Jura et Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale

Hervé de Weck - Bernard Roten



Bulletin de commande

Nom

Prénom

Adresse

NPA

Localité

passer commande de :

..... exemplaire(s) de Jura, Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale au prix de CHF 69.- (frais d'emballage et de port non compris).

..... exemplaire(s) du duopack Jura, Jura bernois pendant la Première Guerre mondiale + Jura, Jura bernois... Aviation civile et militaire, guerre aérienne (1910-2012) au prix de CHF 99.- (frais d'emballage et de port non compris).

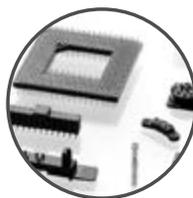
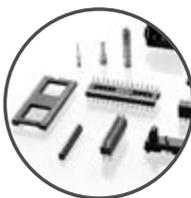
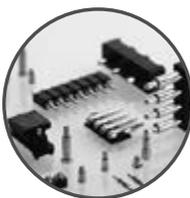
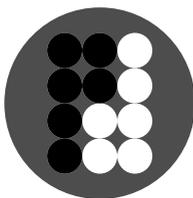
Date

Signature

Bulletin à retourner aux Éditions D+P SA, 6, route de Courroux, 2800 Delémont ou par télécopie 032 421 18 20 ou par courriel à marketing@lqj.ch



UBS



preci-dip

**Leader dans la fabrication
de composants électroniques.**

www.precidip.com

2800 DELÉMONT

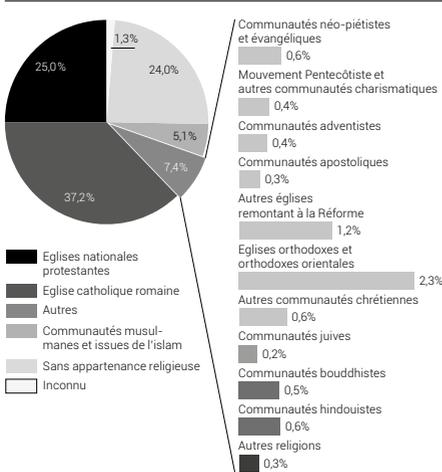
Swiss world connects

Paysage religieux suisse et armée : éléments de réflexion

Cap aum Noël Pedreira, remplaçant du chef de l'aumônerie de l'armée

On entend souvent dire que « l'armée est un miroir de la société ». Si tel est le cas, nous devrions trouver, au sein de l'armée, le même paysage religieux que pour l'ensemble de la société suisse, tel que le montre ce tableau de l'Office fédéral de la statistique :

Appartenance religieuse, 2014–2016



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2018

Les mêmes tendances lourdes qui traversent la Suisse devraient donc se refléter, comme dans un miroir, au sein du système militaire : sécularisation, pluralité des croyances, des religions, prise de distance à l'égard des institutions religieuses, etc. Or plusieurs éléments invitent à nuancer l'effet miroir entre l'armée et la société suisse.

L'armée, un monde presque exclusivement masculin

Même si plusieurs efforts sont déployés pour encourager les femmes à s'engager au sein de l'armée, ces dernières ne représentaient en 2017 que 0,72% des effectifs. Fondamentalement, l'armée suisse reste donc encore un monde presque exclusivement masculin. Or les données de l'Office fédéral de la statistique montrent que les hommes ont généralement un attachement moins prononcé que les femmes à la dimension religieuse, spirituelle, que ce soit par exemple dans les registres de la fréquence de la prière, des croyances métaphysiques ou encore de la pratique d'activités spirituelles.

Suisses « de souche » et Suisses naturalisés

Dans un exposé consacré en 2013 à l'intégration dans l'armée suisse des militaires issus de la migration, Tibor Szvircsev Tresch, professeur de sociologie militaire (ACAMIL à l'EPFZ), évoquait une étude effectuée en 2012 dans les centres de recrutement de l'armée. Les résultats quant au statut migratoire des personnes interrogées étaient les suivants :

- 66% ne sont pas issus de la migration et sont décrits comme « eher Christen; eher vom Land » ;
- 20% sont des Suisses issus de la deuxième génération de migrants (« eher konfessionslos; eher aus der Stadt, eher höhere Bildung ») ;

- 14% proviennent de la première génération de migrants (« eher nicht-christlich; eher aus der Stadt, eher tiefere Bildung »). La proportion de musulmans est décrite comme étant ici « überdurchschnittlich gross ».

Tresch relevait aussi l'attractivité exercée par l'armée auprès des citoyens suisses issus de la migration. De tels soldats interrogés estimaient par exemple bénéficier d'une plus grande égalité de traitement au sein de l'armée que dans la société civile.

Dans un article paru en 2013 dans la revue *ASMZ*, le même Tresch évoquait une autre étude effectuée cette fois-ci dans le cadre d'écoles de recrues, à l'été 2013. Le point central de cette étude avait été repris par plusieurs médias avec des titres tels que « Les segundos sont les recrues les plus motivées ».

Faut-il en conclure que les jeunes adultes suisses issus de la migration seraient plus enclins à accomplir le service militaire que les Suisses non issus de la migration? Les « segundos » pourraient dès lors s'efforcer, au moment du recrutement, d'échapper à une déclaration d'inaptitude. De même, ils pourraient être moins tentés de solliciter leur admission au service civil. Du coup, on pourrait imaginer que les militaires suisses issus de la migration soient davantage représentés au sein de l'armée qu'ils ne le sont effectivement dans la société civile.

Si les études menées par Tresch semblent indiquer cette direction, ce n'est pourtant pas ce que paraissent montrer les chiffres avancés par ce même auteur dans les deux études citées plus haut: alors que l'Office fédéral de la statistique estimait en 2016 que 64% de la population n'est pas issue de la migration, ce taux atteint 66% chez les conscrits



L'aumônier, à l'écoute de chaque militaire.

© Centre des médias électroniques,
groupe multimédia du
domaine départemental Défense

et 64,9% chez les recrues qui ont fait l'objet des études citées par Tresch. Lors d'une interview diffusée sur les ondes de la RTS en avril 2017, le commandant de corps Philippe Rebord, chef de l'armée, estimait quant à lui à 34% le nombre de militaires naturalisés, chiffre qui rejoint ceux évoqués par Tresch.

Combien de militaires musulmans ?

Tresch le mentionnait, mais sans pour autant fournir de chiffres plus précis : la grande majorité des 14% de jeunes conscrits issus de la première génération de migrants seraient de religion musulmane.

Or l'armée ne récolte plus, à des fins statistiques, les données concernant l'appartenance religieuse des militaires (et ce depuis 1995, semblerait-il). Dans un article de mars 2010 publié dans la *Basellandschaftliche Zeitung*, une journaliste avançait toutefois que, parmi les 400 recrues entrant alors en service à la caserne de Liestal, environ 5% étaient de religion musulmane. Ce chiffre correspond en fait à l'estimation de l'Office fédéral de la statistique du nombre de musulmans vivant en Suisse. Selon le chef du Service psycho-pédagogique de l'armée d'alors, interrogé dans ce même article, ce chiffre pourrait atteindre 10% dans certaines écoles de recrues. Aucune étude statistique n'ayant été entreprise, il convient de prendre ces chiffres pour ce qu'ils sont : des projections, des hypothèses basées sur les statistiques de l'appartenance religieuse de la population résidant en Suisse. Nous retiendrons toutefois la possibilité d'une certaine attractivité exercée par l'armée à l'égard des jeunes issus de la migration.

L'âge des militaires

En 2016, l'écrasante majorité des militaires incorporés était âgée entre 21 et 30 ans. Suite à la mise en œuvre du DEVA, cette courbe des âges pourrait connaître, à l'avenir, quel-

ques changements. Cette réforme repousse en effet jusqu'à 36 ans au maximum, pour les soldats et les sous-officiers, l'âge auquel ils pourront être libérés de leurs obligations militaires.

Or plusieurs études l'ont montré : l'âge constitue un facteur pouvant expliquer la religiosité, celle-ci étant plus élevée chez les personnes plus âgées. La prise en compte de la tranche d'âge des 19-36 ans paraît dès lors déterminante à l'heure de se poser la question du rapport des militaires à la croyance, à la pratique de la religion, à la spiritualité, ainsi qu'aux institutions religieuses.

L'armée comme miroir décliné de la société

L'armée un « miroir de la société » ? Tout au plus pourrions-nous évoquer l'armée comme un miroir « décliné » de la société. En ce qui concerne le paysage religieux dans l'armée suisse, il paraît clair que ce dernier n'a pu échapper, au cours des dernières décennies, aux changements qui ont touché la société suisse dans son ensemble.

À notre sens, le risque principal consisterait ici à vouloir isoler, figer et surdéterminer le facteur religieux. Ce dernier ne dit en fait qu'une partie de l'identité d'une personne. Et encore, il le fait d'une manière incomplète : quand une personne déclare son appartenance religieuse, cela ne dit encore rien quant à la manière dont elle vit et pratique concrètement sa foi. Plusieurs études l'ont ainsi montré : les jeunes musulmans, en Suisse, ne sont globalement pas davantage religieux que, par exemple, leurs jeunes concitoyens de religion chrétienne.

Au final, l'identité du militaire est déterminée par plusieurs facteurs mouvants (genre, âge, statut migratoire, appartenance cantonale, expérience de vie, formation, parcours professionnel, incorporation militaire, grade,

etc.). Certains sont généraux à l'ensemble des habitants de ce pays, d'autres propres au cadre militaire. Le facteur religieux peut donc également en faire partie, sans pour autant avoir la prétention de dire à lui seul l'entier de la personne.

De nouveaux défis pour l'aumônerie de l'armée

L'activité de l'aumônerie militaire s'inscrit donc dans un contexte socio-religieux qui a

subi, au cours des dernières décennies, de profonds changements. Si l'aumônier n'est plus simplement, depuis longtemps, un prêtre ou un pasteur qui revêt l'uniforme et si la troupe qui lui est confiée n'est plus l'équivalent militaire de sa paroisse civile, quel profil d'aumônier sera-t-il le plus adéquat à la société suisse de ce début de troisième millénaire? C'est à ce type de questions que l'aumônerie de l'armée devra, assez rapidement, se donner les moyens de répondre.



Z.I. Les Grandes Vies 38
2900 PORRENTROY
Tél. 032 466 24 62
Fax 032 466 14 82

La grande muette donne de la voix

Of spéc (cap) Jérémie Cortat

L'armée a lancé une offensive d'envergure en accroissant massivement sa visibilité. Consciente qu'elle devait renouveler son image de marque, elle adapte et diversifie sa communication pour faire face aux défis du XXI^e siècle.

Entre marketing et GRH

Au cours de ces dernières décennies, la majorité des États ont abandonné le modèle de la conscription obligatoire pour leurs forces armées. En effet, ces dernières ont remanié leurs structures en se dotant uniquement de militaires professionnels. En conséquence, les dirigeants de ces nouvelles troupes ont dû goûter à un nouveau pan de la gestion des ressources humaines: le recrutement. En effet, la composante essentielle d'une armée étant encore et toujours l'élément humain, la notion de « recrutement » prenait ainsi une toute autre dimension car il fallait bien séduire le jeune public pour qu'il s'engage sous les drapeaux.

Par le passé, certaines armées ont cruellement manqué de professionnalisme dans leurs tentatives de recruter et ont réalisé des productions aussi décalées que burlesques – de nombreux exemples issus des pays d'Europe de l'Est égayaient encore la toile. Cependant, d'autres armées, bénéficiant d'une longue tradition professionnelle, notamment celle des États-Unis, se sont montrées plus ambitieuses en proposant des clips vidéo dignes des plus grands studios hollywoodiens mêlant actions, héroïsme et patriotisme pour appâter le jeune public.

Dans notre armée, les clips promotionnels sont réalisés par le Centre des Médias Électroniques (CME). Loin des styles extravagants de nos homologues américains et slaves, les clips *made in Switzerland* témoignent d'une candeur typiquement helvétique. Ainsi, le parti de se diriger vers un style aussi authentique que possible a été pris. L'inconvénient résulte dans le fait que les vidéos sont lisses, remplies de sourires mal-à-l'aise d'individus n'étant pas forcément habitués aux feux des projecteurs. Cependant, l'objectif de montrer du vrai est atteint. Cependant, le Centre des médias électroniques a évolué et offre à présent des productions immersives avec des messages percutants. À titre d'exemple, on citera l'une des dernières vidéos promotionnelles en date arborant le slogan « *décide-toi!* » en corrélation avec le choix de la fonction lors du recrutement.

Un fédéralisme communicationnel

Dans l'armée suisse, la communication se fait à deux niveaux. D'une part, le Centre des médias électroniques produit et publie les vidéos officielles estampillées « Armée Suisse » et d'autre part, une grande part de liberté est laissée aux échelons subalternes en matière de publication. En effet, les brigades et les bataillons ont la possibilité de publier du contenu sur les réseaux sociaux ainsi que sur les plateformes de partage de vidéos telles que YouTube. L'une des raisons de ce fédéralisme multimédia est la percée technologique dans le domaine des outils multimédias qui a propulsé le matériel vidéo amateur de ces dernières années à un niveau



Un membre de la cellule communication du bataillon mécanisé 18 dans le village d'exercice de Nalé en février 2018.

© sdt Stephan Mühlberg

presque égal au matériel professionnel ou semi-professionnel des années précédentes et surtout à moindre coût. En matière de vidéo, l'élément déclencheur a incontestablement été la numérisation des données car on a ainsi pu s'affranchir de la bande VHS qui nécessitait une pléthore de matériel pour le montage. D'autre part, les appareils sont à présent plus compacts et facilement transportables sur le terrain. Parallèlement, les progrès informatiques ont permis le développement de logiciels abordables tels que les logiciels de montage vidéo ou de retouche photo. Ces derniers constituent autant de facteurs qui ont permis aux bataillons de se mettre sur le devant de la scène et de s'affirmer en tant que compléments aux canaux de communication officiels.

L'avantage majeur de la communication au niveau bataillonnaire est qu'elle permet de

mettre en avant des fonctions ou des armes qui sont présentes au sein de ces mêmes entités avec une grande authenticité. De surcroît, le système de milice a permis à des professionnels de la branche d'accéder à des fonctions-clés dans les cellules communication de certains bataillons et d'apporter leur précieux savoir-faire. Ces derniers sont en mesure de produire du contenu qui n'a rien à envier à ce que font les professionnels. On citera par exemple les prestigieux bataillons de carabiniers 1 et bataillon d'infanterie 61 qui font figure de référence en la matière.

La grande offensive digitale

Avant l'avènement d'internet et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), la communication institutionnelle était lente et bureaucratique. Avec le développement de la toile, les ré-

seaux sociaux ont émergé. Ces gigantesques catalyseurs digitaux ont la vocation de véhiculer l'information de manière exponentielle et à une vitesse fulgurante. Aussi, ces plateformes d'échange font figure de terreaux fertiles à l'implantation de moyens de communication à des fins promotionnels. En effet, les réseaux sociaux sont devenus en quelques années un canal marketing incontournable autant pour les entités institutionnelles que pour les entreprises privées. À cet effet, les bataillons, de même que les brigades ou encore les divisions territoriales sont vivement encouragés à accroître leur présence sur ces vecteurs d'information.

À l'échelon bataillonnaire, ce sont les PIO qui gèrent la communication et plus particulièrement les pages des bataillons sur les réseaux sociaux, mais leurs tâches ne s'arrêtent pas là. Au niveau organisationnel, ils sont intégrés au sein de la cellule S1 de l'état-major et sont les conseillers des commandants de bataillon en matière de communication. Les PIO peuvent travailler seuls ou être secondés par une équipe suivant la complexité et la quantité de tâches qui leur sont dévolues.

Le PIO peut notamment s'atteler à la rédaction de revues hebdomadaires retraçant la vie du bataillon durant un cours de répétition. Il est également responsable de l'accueil et de la prise en charge de personnalités lorsqu'il y a des visites dans le bataillon. L'une des tâches majeures est la réalisation des films mettant en scène le bataillon – il s'agit principalement des « films finaux » qui se concrétisent sous la forme de vidéos souvenir publiées à l'issue de chaque cours de répétition et qui retrace le travail accompli.

Les canaux changent, le message reste

En définitive, la grande frénésie digitale a atteint tous les échelons de la société – autant les acteurs commerciaux ou institutionnels que les individus. L'enjeu à présent sera de « dompter » ces instruments tout en prenant garde qu'ils ne se retournent pas contre nous. Personne ne souhaite être en proie à un *bad buzz*. Pour ce faire, il sera primordial de conserver cohérence et unité dans les messages destinés au public et de faire perdurer la complémentarité communicationnelle entre le Centre des médias électroniques et les échelons subalternes.



L'imprimerie proche des Jurassiens



graphisme

édition

brochures

identité visuelle

imprimés

photocopies

impression numérique

faubourg saint-germain 5a · tél. 032 466 28 28 · info@demotec.ch · www.demotec.ch

Le 100^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918... La commune de Pfetterhouse le commémore au Largin au « Kilomètre 0 »

Col Hervé de Weck

Le maire de Pfetterhouse, Jean-Rodolphe Frisch, avait décidé d'organiser la première partie de la cérémonie au Largin sur territoire suisse, près de la borne marquant le « Kilomètre 0 » du front Ouest depuis l'automne 1914. En ce lieu devenu symbolique, des soldats allemands, français et suisses se trouvaient à quelques centaines de mètres les uns des autres. Le maire avait souhaité associer la Suisse neutre à ce moment fort du devoir de mémoire en France.

Le « padre » Joseph, aumônier militaire, célèbre la messe sous un chapiteau dressé sur le pâturage, littéralement à la frontière, en présence des drapeaux des anciens combattants, ainsi que de figurants en uniformes

allemands français et suisses. Dans son homélie, il touche au cœur un public recueilli.

Puis le maire de Pfetterhouse rappelle les temps forts de la Grande Guerre et quelques péripéties dans son village. Hervé de Weck, vice-président de l'Association des amis du « Km 0 » évoque la situation particulière au Largin de ces citoyens-soldats suisses, « protégés par le drapeau à croix blanche », au contact de soldats qui se battent et se trouvent dans des conditions indicibles. À 11 heures, les clairons sonnent le cessez-le-feu. Des combattants en bleu horizon et en feldgrau déposent les armes à la borne du « Km 0 » et se serrent la main, sous les regards émus de soldats suisses, déployés autour du



Le maire de Pfetterhouse pendant son évocation.



Des soldats allemands et français de 1918 discutent près de la borne du « Km 0 »...

poste d'observation, dont la mission de surveillance reste encore en vigueur. Un armistice n'est pas la paix ! C'est pour cela qu'ils ne déposent pas les armes. Un très grand merci aux membres de MOB romande, association de reconstitution historique, qui sont venus de la riviéra lémanique pour participer à cette commémoration ! Trois membres des Mattagumber de Mooslargue interprètent quelques chansons de guerre et de paix.

Des bus ramènent alors autorités, participants et public jusqu'au monument aux morts de Pfetterhouse où, en présence des figurants en uniformes d'époque, se déroule le cérémonial toujours très émouvant de l'appel des « morts pour la patrie », la sonnerie « Aux morts » et le dépôt de gerbes de fleurs. En Alsace, on n'utilise pas la formule « Mort pour la France » pour la bonne raison que la majorité des Alsaciens, dont le territoire était une province du II^e Reich depuis 1871, ont

fait la guerre dans les rangs de l'armée impériale. La Marseillaise et l'Hymne européen concluent la cérémonie. On se rend en cortège à la salle des fêtes où l'apéritif et le pot-au-feu militaire créent les conditions d'agréables moments d'échanges transfrontaliers.

Le 1^{er} août 1916 au Largin

Le major Alphonse Cerf, à la tête du bataillon de fusiliers 22, raconte : « C'était le 1^{er} août 1916. Mon bataillon avait alors l'honneur d'occuper le fameux secteur Beurmevésin – Bonfol – Largin. Notre Fête nationale fut célébrée dignement, derrière le front. Afin que nos soldats de garde aux avant-postes et leurs voisins des tranchées eussent aussi leur part de joie, j'envoyai et j'accompagnai la fanfare du bataillon au Largin. La consigne était formelle : pas de morceaux tapageurs, de marches belliqueuses ; quelques mélodies

patriotiques de circonstance. Là, dans cette forêt mystérieuse où se répercutaient les sinistres échos de la bataille, à deux pas des tranchées allemandes et françaises, nos musiciens entonnèrent l'Hymne national, suivi de la Prière patriotique de Jaques Dalcroze : 'Seigneur accorde ton secours au beau pays que mon cœur aime'.

Et alors, les coups de feu cessèrent comme par enchantement. Un silence religieux plana sur ce coin de bataille. La grande ombre de la Patrie parut se pencher maternellement sur nos soldats et sur les vaillants combattants

qui défendaient la leur, comme pour leur verser un peu de réconfort, de joie, un peu de cette paix après laquelle tous soupiraient...

Au retour, vers le soir, je longuais la frontière hérissée de fils de fer où venaient s'appuyer les tranchées françaises, quand, tout à coup, un sous-officier français surgit devant moi et, la main à la visière de son casque : 'Commandant, me dit-il, au nom de mes camarades, merci ! Puis, après quelques secondes, dans un cri du cœur : « Ah ! vous autres Suisses, vous en avez de la veine ! »



... de l'autre côté de la frontière, les Suisses du poste d'observation les regardent.

**Boucherie - Charcuterie
Traiteur**



Daniel Fleury

Route Principale 37
2923 Courtemaîche
Tél.: 032 466 14 60



**Les fameuses bières
artisanales jurassiennes
depuis 1997**

Citoyen-soldat 2.0¹

Maj Dimitry Queloz

Dans ce petit ouvrage de prospective, Bernard Wicht et Alain Baeriswyl développent le concept de citoyen-soldat 2.0. Selon eux, l'ère de la guerre interétatique est révolue depuis la chute du Mur de Berlin, le développement de la mondialisation et le recul des États-nations. Les guerres du futur suivront un nouveau paradigme, celui de la guerre civile moléculaire. Les récents conflits donnent une bonne idée des principales caractéristiques de ce modèle de guerre et des adversaires que les États-nations démocratiques occidentaux auront à affronter : forces transnationales, emploi du *low tech/low cost*, recrutement basé sur la religion et/ou l'idéologie, contrôle partiel des territoires et des populations en employant la terreur, financement via l'économie grise, voire criminelle...

Plutôt que de baser leur réflexion sur les facteurs matériels et technologiques, les auteurs s'intéressent aux forces morales. Dans une perspective wébérienne, ils mettent en relation l'organisation sociopolitique des États, leur organisation militaire et la motivation des groupes sociaux à se défendre. Dans le cadre actuel qui est celui de la mondialisation, les démocraties occidentales « ne représentent plus un niveau de décision effectif et pertinent ». De plus, les élites politiques, sociales et culturelles qui sont à leur tête sont déconnectées de la réalité, incapables de désigner clairement l'ennemi à combattre et, pire encore, de distinguer ce dernier des citoyens-amis dont ils ont la charge. En marginalisant ceux-ci, en les désarmant et en les remplaçant par des soldats professionnels,

ces élites mettent en péril la cohésion de la cité, son organisation et ses valeurs civiques, donc son existence. Les auteurs reprennent ici les théories du sociologue Alain Joxe pour qui « la citoyenneté n'est pas le fruit d'un contrat social de type rousseauiste (...) elle est le résultat d'un rapport de force par lequel le citoyen est parvenu à s'extraire de sa position de sujet pour revendiquer sa liberté en contrepartie de ses prestations fiscales et, surtout, militaires ».

À cet affaiblissement de l'État-nation et à cette inadaptation de la démocratie occidentale s'ajoute l'inadaptation des forces armées et policières, dont la structure et l'organisation sont trop lourdes et trop centralisées, qui ne sont pas en mesure de faire face à la guerre civile moléculaire dans laquelle l'ennemi frappe au moyen d'attentats ou de raids urbains en utilisant le schéma imbrication-dilution-destruction.

Pour faire face à cette double situation de crise, les auteurs proposent le citoyen-soldat 2.0 en tant que réponse. Celui-ci s'inscrit dans le cadre de la société de l'information qui, contrairement à la société industrielle, privilégie les réseaux plutôt que les hiérarchies, développe ses propres récits à l'échelle du groupe, autonomise les individus en les transformant en acteurs, facilite la détection des problèmes et la vitesse de réaction pour y remédier. Capable d'intervenir immédiatement, localement et de manière décentralisée – les auteurs parlent de « riposte autonome », le citoyen-soldat 2.0, à l'instar du *white hat* du domaine informatique, permet

¹WICHT, Bernard ; BAERISWYL, Alain, *Citoyen-soldat 2.0. Mode d'emploi*, Paris, Astrée, 2017, 94 p.

de développer une deuxième ligne de défense, là où les forces militaires et policières ne sont pas toujours en mesure d'agir rapidement.

Le modèle du citoyen-soldat 2.0 est inspiré d'exemples historiques comme le *Minuteman* des Treize Colonies ou le membre du *landsturm* des communautés libres de l'Allemagne du Sud – dans un registre contemporain, les auteurs mentionnent l'exemple tchèque du LOS. Le citoyen-soldat 2.0, qui n'est pas directement rattaché à une unité militaire et se fonde au sein de la population, doit « re-crée le récit lui permettant de se réunir avec d'autres pour restaurer la cité autour d'une conception commune de la liberté. Sa démarche se fonde, d'abord, sur

l'idée de souveraineté populaire (...) comme socle premier de toute participation politique et, ensuite, sur son droit naturel à la légitime défense ». Pour pouvoir intervenir en tout temps et en tous lieux, il doit disposer d'un permis de port d'arme, ainsi que de la formation nécessaire pour remplir sa fonction de primo-intervenant. Les auteurs précisent que cette démarche ne résulte pas d'une approche « libertarienne », mais qu'elle s'inscrit au contraire dans une conception « républicaine au sens défini par Machiavel, c'est-à-dire la conception positive de la liberté comprise comme le droit de chaque citoyen de participer effectivement à la gestion des affaires communes et à la défense de la cité ».

F I D U C I A I R E

CABINET GESTION ET CONSEILS

EXPERIENCE - COMPETENCE - CONFIDENTIALITE

*Au service des entreprises et des particuliers
depuis 1995*

Béat Leuenberger

2345 Les Breuleux
Case postale 36

Tél. 032 954 20 64
cabinet.cgc@bluewin.ch

Comment perdre une guerre ?¹

Maj Dimitry Queloz

Les démocraties possèdent-elles, du fait de leur nature spécifique, un avantage militaire décisif sur les États autoritaires qui leur assureraient la victoire en cas de conflit ? La question est débattue depuis longtemps par les historiens et, surtout, les théoriciens des relations internationales. Dans l'Antiquité, Thucydide considérait que la démocratie avait affaibli Athènes durant la guerre du Péloponnèse et l'avait conduite à la défaite face à Sparte. Cette thèse de l'infériorité des démocraties a longtemps perduré, notamment en raison du fait que ce régime politique était exceptionnel et qu'il n'existait que de rares exemples d'État démocratique victorieux. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, même les théoriciens libéraux, Tocqueville en tête, pourtant favorables au régime démocratique, ont mis en exergue les problèmes rencontrés par les démocraties et ont conclu à la nécessité d'adapter les institutions et leur fonctionnement aux contraintes de la guerre.

Après la Première Guerre mondiale, la thèse de l'infériorité démocratique est battue en brèche par la victoire de l'Entente sur les Empires centraux. La question de l'influence de la nature du régime politique sur les relations internationales est cependant largement mise de côté par l'école réaliste qui sépare politique interne et politique extérieure.

Au lendemain de la chute du mur de Berlin et de la victoire des pays occidentaux sur les régimes communistes, un nouveau courant de pensée apparaît. Initié par David Lake en 1992, il affirme la supériorité militaire des

démocraties. Cette thèse, qui se rapproche de celle que l'historien militaire Victor Davis Hanson développe dans son ouvrage *Carnage et culture*, a provoqué un débat nourri et auquel Elie Baranets apporte un nouvel élément de réflexion : la notion de contournement démocratique.

Baranets ne cherche pas à démontrer la supériorité de la démocratie dans la guerre. D'ailleurs, de nombreux exemples, souvent récents, prouvent que des démocraties, même les plus puissantes, peuvent perdre un conflit face à un adversaire nettement plus faible. L'apport de l'auteur se situe dans une théorie permettant d'expliquer certaines de ces défaites. La théorie une fois exposée dans la première partie de l'ouvrage, Baranets l'applique ensuite à deux exemples de défaite d'États démocratiques : les États-Unis au cours de la guerre du Vietnam et Israël au Liban en 1982.

Reposant sur quatre postulats – les acteurs sont relativement rationnels ; le but des dirigeants est que leur action publique soit considérée comme un succès ; la non-conformité des décisions gouvernementales aux normes démocratiques est source d'illégitimité ; le public est essentiellement sensible au coût humain de la guerre –, la théorie de Baranets comporte cinq étapes qui conduisent finalement à la défaite.

Le contournement démocratique, cœur de la théorie, en constitue la première phase. Lorsque des dirigeants ne mènent pas la guerre de manière démocratique, c'est-à-

¹BARANETS, Elie, *Comment perdre une guerre. Une théorie du contournement démocratique*, Paris, CNRS Editions, 2017, 384 p.

dire essentiellement lorsqu'ils trompent leur population sur les buts de guerre en espérant obtenir un large soutien à leur entreprise, il s'ensuit des contraintes, des restrictions dans l'engagement de l'armée. Ces restrictions entraînent des difficultés militaires (deuxième étape) qui conduisent à des contestations parmi les citoyens et les partis po-

litiques qui n'appartiennent pas au gouvernement (troisième étape). Naît alors la quatrième étape, véritable spirale infernale. La contestation engendre de nouvelles restrictions d'engagement qui augmentent les difficultés militaires qui, à leur tour, nourrissent la contestation, et ainsi de suite jusqu'à la défaite.



Churrascaria

Cocktails

Via Brasil Churrascaria
RESTAURANT DU SOLEIL

Faverge 3 - 2853 Courfaivre - 032 426 44 71
viabrasil@bluewin.ch - www.via-brasil.ch

Quand un Prix Nobel de médecine bernois voulait humaniser la guerre !

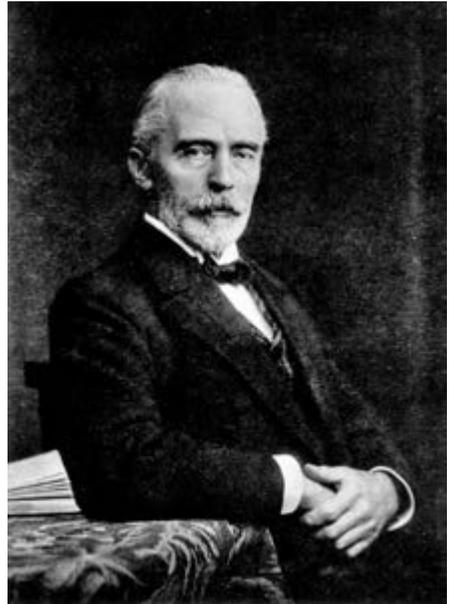
Maj Dimitry Queloz

Le Bernois Theodor Kocher est une sommité dans le domaine de la chirurgie. Ses travaux sur la glande thyroïde lui ont valu le prix Nobel de médecine en 1909. Il est en revanche moins connu pour ses recherches sur la balistique et les blessures par balle qui ont conduit à l'invention de la balle chemisée dont le nom anglais – *full-metal jacket* – a été rendu célèbre par le cinéaste américain Stanley Kubrick.

Un chirurgien à la réputation mondiale

Né en 1841, Theodor Kocher obtient son diplôme en 1865, son doctorat en 1866. Lors du voyage d'études qu'il entreprend au cours de ces deux années à Berlin, Londres et Paris, il rencontre plusieurs médecins et chirurgiens qui auront une influence prépondérante sur lui, notamment en ce qui concerne les questions d'hygiène opératoire. De retour à Berne, il est nommé privat-docent avant d'ouvrir un cabinet en 1869. Sa méthode de remise en place des épaules déboîtées lui assure une renommée internationale. Trois ans plus tard, il succède à Georg Albert Lücke, dont il a été jusqu'alors l'assistant, comme professeur ordinaire de chirurgie et directeur de la clinique chirurgicale de l'université de Berne.

Durant sa longue carrière de quarante-cinq ans à Berne – il refuse des nominations à l'étranger, Kocher améliore significativement les techniques chirurgicales, faisant faire de



A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Theodor Kocher'.

Theodor Kocher.

(© wikipédia)

grands progrès dans les traitements antiseptiques et la lutte contre les maladies nosocomiales. La médecine lui doit également la mise au point des pinces qui portent son nom pour comprimer les artères et empêcher les hémorragies lors des opérations. En 1892, il expose sa méthode chirurgicale « des opérations sans danger », fruit de ses expériences, dans un ouvrage intitulé *Chirurgische Operationslehre*.

Prix Nobel de médecine pour ses travaux sur la glande thyroïde

Kocher se montre particulièrement habile dans tous les domaines de la chirurgie. Il se spécialise cependant plus spécifiquement dans celui de la thyroïde. À l'époque, cette glande, son rôle et son fonctionnement sont encore mal connus. Les maladies qui lui sont liées sont courantes, notamment le goitre qui est un véritable fléau. Pour soigner les personnes atteintes par cette maladie, Kocher pratique l'ablation complète de la thyroïde. Cependant, des effets secondaires désastreux apparaissent bientôt chez les patients ainsi traités.

Etudiant les nombreux cas dont il s'est occupé, Kocher mène alors des recherches plus approfondies sur la thyroïde et le goitre durant plusieurs années. Il en conclut qu'il ne faut plus pratiquer l'ablation complète de

la glande. En 1909, il reçoit le prix Nobel de médecine pour ses travaux sur le sujet.

Limitier les souffrances des soldats blessés

Médecin dans l'armée suisse, Kocher s'est également penché sur une autre question chirurgicale : les blessures par balle. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les conflits deviennent de plus en plus meurtriers du fait du développement numérique des armées et, surtout, des progrès techniques des armes à feu. À l'époque, les balles sont encore sphériques, de gros calibre et en plomb. En raison des températures élevées atteintes au moment de l'explosion de la charge propulsive, les balles fondent et se déforment, causant des blessures particulièrement graves. Les chairs sont déchirées, les infections fréquentes. Le seul remède est alors l'amputation.



Le fusil suisse à répétition Modèle 1889 fonctionne selon le principe de la culasse à mouvement rectiligne développé par le colonel Rudolf Schmidt. (© wikipédia)

En raison de ses convictions religieuses, Kocher se demande comment limiter les conséquences des blessures par balle, diminuer les souffrances des soldats, favoriser leur guérison et leur réinsertion. Ses recherches sur la balistique et les blessures par armes à feu – il publie un premier article en 1875 – le conduisent à proposer de réduire la taille des balles et de les fabriquer dans un métal ayant un point de fusion plus élevé que le plomb de manière à limiter les déformations du projectile.

La balle de petit calibre « full-metal jacket »

Les travaux de Kocher suscitent l'intérêt du colonel Eduard Rubin. Après des études d'ingénieur aux écoles polytechniques de Zurich et de Karlsruhe, ce dernier devient adjoint, puis directeur de la fabrique fédérale de munitions de Thoun où il travaille sur l'emploi de nouveaux explosifs – trotyl et nitrate d'ammonium. Dans les années 1880, il développe également une balle de petit calibre de 9 mm puis de 7,5 mm. Ce projectile révolutionnaire est recouvert d'un manteau de cuivre qui évite le plombage du canon et la déformation de la balle. Le manteau de cuivre est

remplacé quelques années plus tard par une chemise en tôle d'acier qui augmente la capacité de pénétration et diminue encore la déformation à l'impact.

La nouvelle balle de Rubin est développée parallèlement au fusil à culasse mobile mis au point par le colonel Rudolf Schmidt. En 1889, cette arme est adoptée par l'armée suisse en remplacement du Vetterli. 150 000 exemplaires sont fabriqués, qui entrent en service à partir de 1891.

Les conférences de La Haye

Kocher expose les résultats de ses recherches en 1894 lors du Congrès médical international de Rome. Ils sont repris en 1899 lors des conférences de La Haye et exercent une certaine influence dans la décision d'interdire les balles déformantes.

À la même époque, les armées modernes abandonnent les balles en plomb et adoptent les munitions de petit calibre chemisées. Les études médicales des conflits contemporains montrent que Kocher avait raison : avec les nouveaux projectiles, le taux de mortalité chez les blessés par balle diminue.

Solutions de construction à portée de main.

VOSEB

Chez Parietti Gindrat, nous renforçons jour après jour nos actions concrètes en faveur de l'environnement. Pour améliorer l'impact écologique de notre travail, nous traitons, réutilisons et respectons l'eau. Et pour préserver la terre, nous utilisons des matériaux recyclés, dès que notre mandat nous le permet. Pour les générations futures.



Parietti et Gindrat SA
Porrentruy - Delémont
www.parietti.ch

Entreprise de peinture

Rénovation Façade Meuble Isolation périphérique

Jean-Luc Hänggi Contremaître fédéral

Vorbourg 5

2800 Delémont

Tél. 032 423 18 65

Natel 079 354 73 87

Vous conseille

et exécute tous vos travaux



Grève générale de novembre 1918. Comment les autorités suisses apprécient-elles la situation?

Col Hervé de Weck

Les présentations de la grève générale de novembre 1918 à la Télévision et à la Radio suisse romande, les articles et les publications de *leaders* politiques et syndicalistes ne mettent pas en lumière un point important. À chaud, les autorités ne peuvent pas apprécier une situation comme le feront les historiens qui, cent ans après les événements, disposent de toutes les archives. Sur le moment, il y a la situation réelle et la situation perçue, parfois très différentes. C'est le « brouillard de la guerre » : même un Napo-

léon, sur le champ de bataille, ne sait pas tout du camp adverse.

Chez les bourgeois à la fin de la Première Guerre mondiale, on craint les « intentions criminelles » de la gauche, qui viseraient au renversement de l'ordre légal. Dès le début 1918, le Gouvernement zurichois demande au Conseil fédéral de « combattre énergiquement les tendances révolutionnaires ». La *Gazette de Lausanne* publie le plan d'un bolchevique ayant séjourné en Suisse, un



Carte des révolutions en Europe (1918-1923).

coup d'État, avec attentats à la bombe et grève révolutionnaire, en particulier à Lausanne et à Berne.

La révolution en Russie et dans les Empires centraux

Depuis août 1914 jusqu'à la fin mars 1917, Lénine, qui se trouve en Suisse avec son épouse, *prêche* la révolution bolchevique en Russie et dans le monde. Fasciné par le fait que le citoyen-soldat garde son arme d'ordonnance à la maison, il pense qu'elle pourrait commencer en Suisse, plutôt à Zurich qu'à Berne. Au printemps 1917, il prend le train pour la Russie *via* le *Reich*, grâce à la médiation de socialistes suisses, dont le conseiller national Robert Grimm (les services français le considèrent comme un agent allemand), surtout grâce au SR allemand qui a bon espoir que, par la révolution, Vladimir Ilitch Oulianov fera sortir la Russie de la guerre. Le Suisse Fritz Platten l'accompagne.

Après la prise du pouvoir par les bolcheviques en Russie, l'obsession de la révolution gagne l'Europe. Le 2 janvier 1918, l'attaché militaire français à Berne informe son Gouvernement que des socialistes et des syndicalistes français, en collaboration avec des groupes suisses, préparent une révolution en France. Les mesures de précaution prises dans la capitale impliquent quatre divisions de cavalerie...

Une mutinerie se produit dans la flotte de haute mer allemande en été 1917; il en éclate une nouvelle le 3 novembre 1918, qui n'est pas sans rappeler celle du cuirassé *Potemkine*. Elle est écrasée, mais les équipages « infectés par le bacille révolutionnaire » rejoignent les ouvriers et les soldats qui s'attaquent au régime impérial. En Bavière, le social-démocrate indépendant Kurt Eisner conduit, le 7 novembre 1918, une manifestation pour la paix à Munich, qui provoque

la chute de la monarchie bavaroise. Le 8, il proclame la République, devenant dans la foulée, président des conseils d'ouvriers et de soldats, ainsi que de la Bavière elle-même.

Le 9 novembre, désordres à Berlin où Guillaume II vient d'abdiquer. Au moment où le Gouvernement provisoire allemand s'apprête à signer l'armistice, la révolution gronde dans plusieurs villes allemandes où des conseils de marins, de soldats et d'ouvriers déposent les autorités régionales. Kiel, Berlin, Hambourg, Wilhelmshafen, Brême, Halle, Magdebourg, Brunswick, Munich sont touchées. Des soldats braillards et dépenaillés, drapeaux rouges à la main, patrouillent dans les rues où apparaissent des barricades et des mitrailleuses. On s'attaque aux officiers, on incite les soldats qui rentrent du front à la désobéissance. Assassinats et exécutions sommaires se multiplient. Des officiers, qui ont gardé de bons contacts avec leurs hommes, forment des corps-francs pour se battre contre les révolutionnaires. Le 10 novembre, la Légation suisse à Vienne annonce par télégramme à Berne que la révolution bolchevique va éclater dans la capitale austro-hongroise, si les forces alliées n'occupent pas la ville.

Des appréciations de la situation faussées par la peur du bolchevisme

Dans un climat de panique, de nombreux journaux suisses développent le mythe d'une révolution télécommandée par Lénine et ses *sbires*! On sait aujourd'hui que la grève générale de novembre 1918 en Suisse est due essentiellement aux effets du libéralisme économique, aux injustices sociales. À l'époque, on sous-estime les conséquences de la misère, le mécontentement dû aux pénuries, au rationnement, à la hausse des prix et à une forte inflation (un phénomène que l'on comprend mal).



Des dragons en ville de Berne. Le plus souvent, ce sont des paysans. Il ne doit pas y avoir beaucoup de socialistes parmi eux.
(© Archives fédérales, Berne)

Le service de renseignement, le commandement de l'Armée, le Conseil fédéral considèrent la grève générale comme un début de révolution, elle vise au renversement des institutions. Pour le SR français, la révolution bolchevique est sur le point de toucher la Suisse et elle risque de s'étendre en France; il voit partout la main de l'Allemagne ou la marque des internationalistes. On est à la veille d'une révolution bolchevique mondiale. Tous ces éléments déclenchent, en France comme en Suisse, une véritable psychose dans le monde politique et militaire. Les événements dans les Empires centraux faussent gravement les appréciations de la situation.

La tendance révolutionnaire reste pourtant minoritaire au sein du parti socialiste suisse et, surtout, de la population. Les révolutionnaires, imprégnés par l'idéologie de Lénine, ne prennent pas en compte les conditions

politico-sociales dans les cantons, ils surestiment l'agitation et les sympathies qu'ils suscitent dans le pays, ils ignorent le caractère « bourgeois » de la grande majorité des Suisses. Ils ne comprennent pas combien il est illusoire en Suisse de vouloir unir les ouvriers et les paysans, comme Lénine a pu le faire en Russie. Ils sous-estiment la loyauté d'une armée de milice, forcément reflet des opinions du pays. S'ils n'ont aucune chance d'imposer la « dictature des soviets », ils peuvent provoquer de graves désordres.

La grève générale en Suisse...

Dès février 1918, le général Wille envoie une brigade à proximité de Zurich. Il ne veut pas être surpris, car il sait que les troupes ne parviennent plus à rétablir l'ordre lorsqu'elles se trouvent face à des masses de manifestants dans plusieurs régions du pays. En juin, il dissout les conseils de soldats.



„Was macht die Frau da?“
„Ich bin die Frau der Welt und der Erde...“
„Oh nicht! Sie soll nach dem Mann stehen.“

Comment le Nebelspalter voit la grève générale...

Des ambassadeurs des puissances alliées avertissent les sept sages qu'elles n'accepteront pas que la Suisse devienne le centre d'une agitation révolutionnaire; des forces de l'Entente viendront mettre de l'ordre en Suisse, au cas où cela s'avérerait nécessaire. Des troupes américaines, qui se préparent à entrer en Alsace se trouvent aux frontières du Jura bernois, des régiments algériens, au repos, cantonnent près de Genève.

En novembre, des troubles éclatent à Zurich; le Conseil fédéral décide l'envoi de huit régiments dans le secteur, ce que les chefs des mouvements ouvriers et le Comité d'Olten considèrent comme une provocation. Ils lancent un mot d'ordre de grève de protestation pour le 9 novembre, qui est suivi dans 19 villes, ainsi que de grève générale pour le 11 novembre. 250 000 personnes, dont beau-

coup de cheminots, de postiers et de fonctionnaires, cessent le travail, surtout dans les villes de Zurich, Berne et Granges. La Suisse romande, le Tessin et les Grisons ne suivent pas les mots d'ordre du Comité d'Olten, les sociaux-démocrates ne suivent pas le mouvement.

La plupart des revendications de ce dernier s'avèrent éminemment politiques. Elles devraient passer par la procédure ordinaire d'une démocratie semi-directe avec débats parlementaires, référendum facultatif ou obligatoire, ce qui peut prendre des années. De telles revendications en novembre 1918 peuvent être interprétées comme des indices de grève révolutionnaire.

Exigences du comité d'Olten

- Réélection immédiate du Conseil national selon le système proportionnel (cette modification est prévue pour les élections de 1919);
- Introduction du suffrage féminin;
- Introduction de l'obligation générale du travail;
- Semaine de 48 heures;
- Réorganisation de l'Armée selon le modèle soviétique (avec conseils de soldats);
- Garantie du ravitaillement;
- Assurance vieillesse et invalidité;
- Monopole de l'État sur le commerce extérieur;
- Prélèvement sur les fortunes pour amortir la dette de l'État.

Combats aériens de mai-juin 1940 dans le ciel jurassien

Sébastien Brunny

Ma passion pour l'histoire de l'aviation est née alors que j'étais élève, au début des années 1980, au collège des Missions au Bouveret, en Valais. À l'époque, nos professeurs, qui étaient des Pères de la congrégation du Saint-Esprit, m'avaient raconté le crash d'un bombardier anglais, le 13 juin 1943, sur les hauts du Bouveret. Le Père Francis Zufferey m'avait expliqué avec moult détails, parfois sordides, le déroulement de cet accident. Nanti de ces informations, je suis parti en expédition à la recherche de cet avion et j'ai trouvé diverses pièces sur le lieu du crash. De nombreux autres enfants et adolescents du village du Bouveret et des environs se retrouvaient près de cette « attraction », cherchant également des restes de cet avion anglais. De cette première expérience est née une passion pour la recherche de témoignages relatifs aux combats aériens et aux accidents d'avions de la Seconde Guerre mondiale. Voici les résultats obtenus pour deux événements qui se sont déroulés le 4 juin 1940.

Boécourt, 4 juin 1940 vers 15 h 30

Le jeune Joseph Rosset, adolescent à l'époque, rentrait après avoir travaillé dans les champs de pommes-de-terre en compagnie de ses parents. Son attention fut soudain attirée par le vrombissement d'avions dans le ciel, ainsi que par le bruit d'un mitraillage. En scrutant le ciel, il vit des avions allemands qui tournaient et mitraillaient sournoisement un pilote qui descendait, accroché à son parachute. Ce faisant, ils coupèrent avec

leurs balles les suspentes de ce dernier. Le malheureux aviateur tomba en chute libre.

Cette version des faits est confirmée par des habitants de Boécourt, dont un homme qui raconta que le pilote, le lieutenant Rudolf Rickenbacher, s'était littéralement enfoncé dans le sol et que seules ces deux bottes sortaient de terre. Un autre villageois, Alfred Montavon, rentrant également des champs fut surpris par la chute, à environ 50 mètres de lui, d'un corps qu'il croyait, dans un premier temps, être celui d'un Allemand. Il voulut le frapper, avec son « piochard », mais un autre habitant le retint. Le parachute de Rickenbacher fut retrouvé à proximité de la ligne de chemin de fer Delémont-Porrentruy. Les suspentes avaient bel et bien été coupées par les balles allemandes.



Le monument élevé en mémoire du lieutenant Rudolf Rickenbacher.

J'ai également eu la chance de pouvoir filmer en 2016 Joseph Rosset, âgé de 14 ans au moment des faits. Il me donna plusieurs balles complètes, reliées entre elles par leurs chainons, qui provenaient des mitrailleuses de l'appareil de Rickenbacher. Il avait récupéré ces munitions fortement endommagées avant que la troupe ne vienne sur place et interdise l'accès du secteur au public.

À l'endroit exact où son corps fut retrouvé, une stèle commémorative, qui existe toujours, fut érigée et payée par ses amis pilotes.

Ce combat aérien suscita peu de réactions des médias qui furent muselés par les autorités suisses. Par contre, certains journaux d'époque racontent que la couronne funéraire offerte par le *Reichsmarschall* Goering, grand patron de la *Luftwaffe*, fut détruite par une foule suisse en furie, ceci sans toutefois en préciser les causes.

Le Russey, France, 4 juin 1940

Le même jour, le lieutenant Jean-Paul Benoît, aux commandes de son *Messerschmitt 109* (J-316), abattit le *Messerschmitt 110 C* du 6/ZG1 piloté par les sous-officiers allemands Adolf Killermann et Alfred Wohl, qui moururent tous deux en sautant en parachute. Détail sordide, l'un d'entre eux avait réussi à quitter son avion en perdition, mais s'était écrasé sur un muret en pierres, à environ 200 mètres du crash de son avion. Quant au second, il était mort à environ 600 mètres. Selon toute vraisemblance, les parachutes, en raison du peu de hauteur lors du saut, n'avaient pas pu s'ouvrir complètement.

J'ai été contacté par téléphone par un féru d'histoire, Léon Bandelier, de Courtedoux, dans le Jura. Nous avons longuement discuté et échangé sur nos recherches respectives et nous avons d'un commun accord décidé de tenter de découvrir le lieu du crash du *Me-110* allemand. Pour nous aider dans nos

recherches, Léon Bandelier avait en sa possession un petit croquis assez explicite montrant le lieu de chute d'un des aviateurs allemands, ainsi que celui du crash de l'appareil. Ce croquis lui avait été donné par un témoin des faits. Après des recherches fastidieuses, en conjuguant nos efforts et avec l'aide du fils Bandelier, historien et enseignant, nous avons finalement retrouvé le lieu de ce crash.



Le site du crash, en lisière d'une grande forêt bordée par des prairies, est distant de moins de 2 km de la frontière suisse.

Nos découvertes ont confirmé les indications mentionnées sur le croquis. Nous avons en effet trouvé sur place des débris de la carlingue du *Messerschmitt 110*, avec de la peinture grise, ainsi que des balles désolidarisées de leurs cartouches suite au crash. Certaines pièces de carlingue avaient encore leurs rivets tordus par le choc. De plus, nous avons également trouvé de nombreuses cartouches vides, de calibre 7,92 mm, dont les culots portaient les marquages réglementaires allemands, ainsi que la date de 40 (1940).

Un ami, Claude Ruegger, président de l'amicale 4 d'aviation, m'a transmis des rapports militaires de l'époque, écrits par Jean-Paul

Benoît et des soldats suisses témoins de ces combats aériens. Voici le texte du pilote suisse :

« La mêlée est totale. Le premier affrontement débute au-dessus du Doubs, entre les deux pilotes suisses de la Compagnie d'aviation 6 et trois *Messerschmitt 110* allemands. Le lieutenant suisse Benoît Jean-Paul parvient à placer une rafale sur une aile d'un des *Messerschmitt 110* qui vire immédiatement en direction de la France ; il ne peut pas constater l'issue de son tir, car il doit lui-même se dégager. En effet, deux autres *Messerschmitt 110* sont dans sa queue. (Derrière le Lieutenant BENOÏT) »

Un soldat, témoin de ces faits, écrit dans son rapport qu'il fut fortement impressionné par la vitesse du piqué du *Me-109* suisse piloté par le lieutenant Benoît. Ce dernier

précisa dans son rapport qu'il avait été soulevé de son siège en poussant sur le manche à balai de son appareil et qu'il avait perdu connaissance durant quelques instants (phénomène de voile noir) durant cette manœuvre de fuite en piqué. Précisons qu'à l'époque les pilotes suisses n'avaient pas de combinaison « anti-G ».

Madame Christiane Benoît m'a donné le livret militaire de feu son père. Ce livret est très intéressant, car on peut y voir de nombreuses annotations, comme par exemple, le tampon et la signature originale d'un célèbre pilote, le capitaine Jean Roubaty. Celui-ci est le premier pilote suisse à avoir abattu, le 1^{er} juin 1940, un bombardier allemand dont les cinq occupants ont péri. Le lieu du crash de cet avion se situe sur les hauts de Lignières/Neuchâtel. Mais, ceci est une autre histoire...



Jean-Paul Grunenwald
Agent général

Avenue de la Gare 42
2800 Delémont
Tél. 079 441 13 73



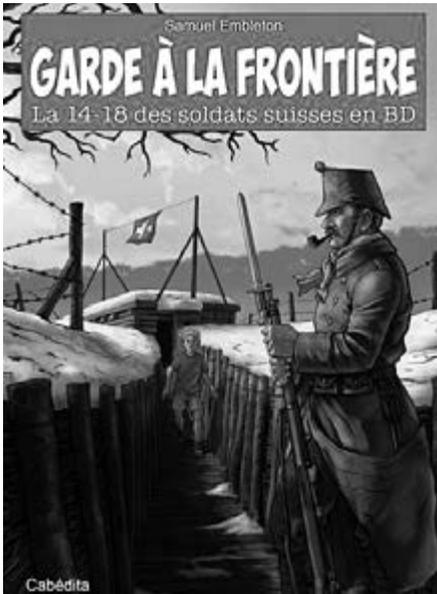
HERTZEISEN
COMBUSTIBLE SA

2926 Boncourt - 2855 Glovelier / Tél: 032 426 69 47 / email: info@hertzeisen-combustibles.ch

Garde à la frontière.

La 14-18 des soldats suisses en BD

Col Hervé de Weck



La 14-18 des soldats suisses en BD est la première bande dessinée de Samuel Embleton publiée par les Editions Cabédita à Bière. La bande dessinée, un support moderne et attrayant, permet de sensibiliser un large public – plus particulièrement les jeunes générations – à des problèmes qui, sans les images et le talent du dessinateur, le rebuteraient ou le laisseraient indifférent.

La BD exploite beaucoup le passé, l'histoire. Scénariser une guerre n'est pas évident, même si le scénariste vise à l'objectivité, ne veut pas prendre fait et cause pour un camp et faire dans la victimisation. On n'en constate

pas moins que l'antimilitarisme de la plupart des scénaristes les empêche d'évoquer objectivement guerres et conflits. Samuel Embleton fait exception !

Il situe son action dans le nord du Jura bernois en 1917-1918 ! Il éclaire quelques aspects de la Première Guerre mondiale dans une Suisse qui parvient à préserver sa neutralité, dont l'Armée assure la garde à la frontière, plus particulièrement entre Bâle et La Chaux-de-Fonds, où se trouve concentrée à certains moments la moitié de ses effectifs.

Le Largin, c'est une langue de territoire suisse, sur le territoire de la commune de Bonfol, longue de 900 mètres et large de 400 mètres, quasiment entourée par l'Alsace allemande jusqu'en septembre 1914, avec une ferme-épicerie-auberge-hôtel très isolée au milieu de grandes forêts, à quelque cinq kilomètres du village de Bonfol, et du village alsacien de Pfetterhouse.

En septembre 1914, la seconde offensive française visant à récupérer l'Alsace-Lorraine n'atteint pas ses objectifs, mais les forces du général Joffre poussent dans le Sundgau et bordent la petite rivière appelée La Largue, qui coule 150 mètres à l'est de la ferme du Largin. Dès lors et jusqu'en novembre 1918, le « Kilomètre 0 » du front Ouest au Largin est le point de départ des réseaux de tranchées allemandes et françaises échelonnées en profondeur, qui s'étendent sur 700 kilomètres, et sans solution de continuité, jusqu'à la mer du Nord.

Que se passe-t-il dans ce coin perdu dont les Suisses ignoraient l'existence jusqu'à l'automne 1914. La Suisse n'est pas touchée par les combats, mais Français ou Allemands pourraient violer son territoire pour contourner les tranchées ennemies. Voilà pourquoi de nombreuses troupes suisses effectuent des relèves en Ajoie, dans les vallées de Delémont et de Laufon, dans la région de Bâle. Il n'y a mobilisation générale des 220 000 hommes que compte l'Armée qu'en août et en septembre 1914. Le commandement de l'Armée doit savoir, jour après jour, l'état de la menace pour prendre en temps utile les mesures nécessaires. Dans ce contexte, la position du Largin prend une importance stratégique. Depuis deux postes d'observation à l'épreuve des balles et des éclats d'artillerie, à partir d'un observatoire sur un grand chêne, équipé d'un télescope, on cherche à découvrir des indices d'opérations allemandes ou françaises contre l'Ajoie ou le fuseau Bâle – Laufon – Delémont.

La seconde partie de *Garde à la frontière* donne des réponses, également en images, aux questions que peuvent se poser ceux et celles sous les yeux desquels se déroule une sorte de diaporama de la politique de défense suisse.

J'ai eu vent du travail de Samuel Embleton par ses dessins des écoles de recrues que le Département de la défense lui avait commandés. J'ai eu le plaisir de jouer le rôle de conseiller historique de Samuel, un ressortissant de Prêles dans le Jura bernois, qui manifeste les qualités propres aux Jurassiens, connus comme horlogers et micro-mécaniciens : amour du travail bien fait, souci de la précision, soin du détail, des qualités importantes dans les domaines de l'histoire et de la bande dessinée. Samuel n'en oublie pas

pour autant l'esprit de synthèse et les grandes perspectives. Il souhaitait des textes retraçant d'une manière concrète des situations et des faits. Il souhaitait surtout disposer d'un maximum de photos prises en Ajoie, à Bonfol et au Largin.

Garde à la frontière s'intègre dans un vaste projet

Garde à la frontière est le premier volume d'une série baptisée *BD'historic*, qui vise à favoriser l'intérêt pour l'histoire suisse, à l'échelle nationale, cantonale et régionale. On parle d'un tome 2 consacré à la Seconde Guerre mondiale en Suisse, d'un autre centré sur la guerre du Sonderbund en 1847, d'un autre consacré au général Dufour. Il n'y aura pas que des militaires, puisque Denis de Rougemont et Claude Nobs figurent dans la liste...

Pour le début de sa série, Samuel recevra en 2019 le prix d'encouragement que la Société jurassienne des officiers attribue tous les trois ou quatre ans. Son règlement dit que « les travaux, pas forcément académiques, doivent porter sur la sécurité (notion prise au sens large), sur l'histoire militaire ou la technique en rapport avec la sécurité (il peut s'agir d'une innovation technique). Les travaux se rapportent au Jura et/ou au Jura bernois, ou ont été élaborés par une personne qui y réside ou en est originaire. Les textes peuvent avoir été déjà publiés. »

Puisse cette série devenir un outil pédagogique incontournable au niveau primaire et secondaire. Encore faudrait-il que les enseignants ne suivent pas aveuglément les papes pédagogiques de gauche, par définition infaillibles, qui vont condamner *Guerre à la frontière. La 14-18 des soldats suisses en BD*.

1916-1918: Giuseppe Parietti, un Italien établi à Porrentruy, soldat et prisonnier en Galicie

Col Hervé de Weck

« Analyser, c'est d'une certaine façon un processus de traduction : il faut convertir le brouhaha de l'information dispersée en une symphonie pleine de sens, un renseignement. »¹

En 1915, Ambrosio Parietti, Italien arrivé à Porrentruy dans les années 1890, se trouve à la tête d'une entreprise de génie civil qui connaît le succès. Il a trois fils. Le 23 mai, l'Italie déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie. Ses deux aînés, Ernesto et Giuseppe – devenu Joseph lors de sa naturalisation en 1929 – répondent à l'appel de leur pays. Ils ont gardé de forts liens avec la famille à Bosco. On ignore tout de la vie militaire d'Ernesto; Giuseppe, qui fait son instruction militaire dans la plaine du Pô, est incorporé dans un régiment d'infanterie. Sa vie de soldat, il la raconte à ses proches dans treize *cartoline postale italiane, corrispondenza dell' Regio Esercito*, dont la première est datée du 14 mai 1916.²

Un jour de combat !

Giuseppe s'est engagé pour ne pas être « méprisé par les honnêtes gens ». Il fait une première année de service, sans aller au front. Dans le patelin où stationne son unité, quelque part dans la région alpine du nord-est de l'Italie, on oublie presque que le pays se trouve en guerre, malgré un ordre du jour

très militaire: diane à 4 heures 30, service intérieur, puis instruction et drill, deux heures de pause à midi, instruction plutôt théorique l'après-midi, retraite à 20 heures.

En mai 1916, le régiment de Giuseppe part en camion pour le front du Trentin, où une offensive autrichienne a commencé. Avec son unité, il arrive à Thiene, dans la province de Vicence en Vénétie. Les Italiens refluent. Le désordre touche d'emblée les formations du régiment de Giuseppe qui montent en ligne, elles se mélangent et prennent la fuite. Leurs officiers parviennent à les réorganiser et à les ramener en première ligne, sur la crête d'une colline, pour couvrir la retraite qui implique sans doute beaucoup plus qu'une division. Les hommes aménagent des tranchées que d'autres ont ébauchées. Lorsque les Autrichiens chargent, fortement appuyés par de l'artillerie et des mitrailleuses — les Italiens ne semblent pas bénéficier de tels moyens, les officiers italiens ne savent pas trop quoi faire. « Notre lieutenant alla demander des ordres au capitaine qui ne répondit pas, pour la bonne raison qu'il nous avait déjà quittés. Alors commença la

¹VUITEL, Alain, « Les défis du renseignement militaire », *Revue militaire suisse*, juillet-août 2016.

²PARIETTI, Joseph, *Soldat de l'armée italienne prisonnier de la Grande Autriche*. Traduction et adaptation par Caroline Parietti. Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'émulation, Lettre N° 47, mai 2017.

débandade, chacun pensa à soi. Les officiers furent les premiers à se replier (...). » Une vingtaine d'hommes restent en position, qui ne tardent pas à être faits prisonniers.

Pour Giuseppe, le 22 mai 1916 est le « premier et unique jour de guerre. Puis-je dire que j'ai combattu, alors que je n'ai pas tiré un coup de fusil? », écrit-il à ses parents du camp de Mauthausen, en juillet. Il voit l'armée, son instruction, ses lieux de stationnements, ses engagements avec les yeux d'un simple soldat pour qui la compagnie et son secteur d'activité constituent la famille et la sphère d'intérêt. Si Fabrice Del Dongo, dans *La Chartreuse de Parme* de Stendhal, ne comprend rien à ce qui se passe durant la bataille de Waterloo, Giuseppe ne ressent pas cette impression angoissante, car il ne prend en compte que ce qu'il voit, ce qui se passe à la portée de son fusil. Il apporte cependant des éléments intéressants concernant, en particulier, les lacunes en armement de son régiment, les graves manquements, l'incapacité des officiers qui le commandaient, des faits qui expliquent les graves défaites de l'armée italienne.

Prisonnier de guerre en Autriche et en Galicie

Trois éléments ressortent des *Impressions d'un prisonnier de guerre de la Grande Autriche*, un carnet qui couvre l'année 1917 : la faim, le travail dans des conditions climatiques souvent très difficiles, l'attitude des militaires austro-hongrois en service dans les camps de prisonniers.

Les Italiens reçoivent une nourriture souvent innommable et très insuffisante. Giuseppe et ses camarades italiens se montrent débrouillards, ils glanent pommes de terre et légumes oubliés par les paysans, quand ils ne procèdent pas nuitamment à des « récoltes clandestines » dans les champs des environs, complétées par les paquets de la Croix-

Rouge que leurs gardiens ne confisquent pas au passage. L'intendance autrichienne ne les traite pas plus mal que ses soldats qui souffrent, eux aussi, de la faim. Cela met en lumière une pénurie généralisée dans les Empires centraux, due au blocus maritime franco-anglo-russe. Giuseppe évoque des soldats allemands qui viennent mendier de la nourriture auprès des prisonniers italiens qui, bons princes, leur donnent un peu de leurs réserves alimentaires contre des cigarettes ! Il semble y avoir une certaine solidarité, mais pas de haine... Jean-Jacques Langendorf rapporte qu'un Français arrive un beau jour au Kriegsarchiv de Vienne pour remercier les Autrichiens, au nom de son père décédé, de l'avoir si bien traité dans le Stalag de Gneixendorf, en Basse-Autriche.

Les prisonniers, parfois à proximité du front, construisent des ponts et des routes, effectuent des coupes de bois, exploitent une carrière et un four à chaux. Giuseppe ne se plaint pas trop de ce travail non rétribué, mais souligne la dureté, l'inhumanité de certains gardiens, surtout la punition propre à l'armée austro-hongroise : le supplice du poteau. Ce châtement, indigne au XX^e siècle, qui remonte à la nuit des temps, l'empereur Charles finit par l'interdire. S'il arrive que les prisonniers le subissent, il en va de même pour les soldats autrichiens !

Les rapports des prisonniers avec les familles paysannes de Galicie, souvent à la limite de la pauvreté, dans lesquelles ils servent de domestiques, peuvent être chaleureux, malgré les différences de langues et de culture.

Les informations fournies par Giuseppe Parietti – il n'est pas pacifiste mais il aspire à la paix – doivent être analysées et recoupées avec d'autres sources. On constate alors que les prisonniers italiens connaissent de dures conditions mais qu'ils ne sont pas maltraités par leurs gardiens, même au camp de Mauthausen... S'il exprime de la haine, c'est

contre des militaires austro-hongrois sadiques ou imprévisibles comme il y en a dans toutes les armées.

En décembre 1917, il se trouve toujours en Galicie. On ne sait pas vraiment ce qui s'est passé pour Joseph qui racontera plus tard avoir réussi à s'échapper et à rejoindre sa famille à Porrentruy. « Mon grand-père [Ernest], écrit Caroline Parietti, se souvient de quelques visites d'une certaine dame Elsässer avant le décès de son père, la femme d'un commandant de camp autrichien qui vivait à Porrentruy dans la maison mystérieuse, petit château de la route de Belfort, et aurait pu être mêlée à une possible évasion, ou en tous les cas à un retour de captivité. C'est vraisemblablement grâce à elle que certains (...) courriers parvinrent également à Porrentruy. »

Ernesto finit, lui aussi, par revenir à Porrentruy. Les deux frères ont eu de la chance : ils sont

vivants et n'ont subi aucune blessure. Leur père décède le 9 novembre 1918 ; avec leur frère cadet Luigi, ils font de l'entreprise familiale de génie civil une société en nom collectif, Parietti Frères, devenue par la suite Parietti & Gindrat SA.

Dans son « Préambule », Caroline Parietti, qui a traduit et édité la correspondance et les carnets de son arrière-grand-père, précise qu'« un jour, Joseph a décidé qu'il raconterait son périple, la terrible expérience de la guerre. C'était la Grande Guerre, c'était une expérience parmi d'autres, la sienne, peut-être pas la plus effroyable (...). Ses mots, minutieusement rédigés soit sur des cartes en pattes de mouche, soit dans une élégante calligraphie posée sur un carnet, sont restés longtemps dans l'intimité de la famille. » Pour lui, le bilan apparaît simple : une année d'instruction et de préparation militaire, un jour de combat, deux années et demie de captivité.

Together ahead. **RUAG**

RUAG Training Support

*partenaire du
Centre d'Instruction
au Combat de Bure*

Résistants protestants dans le Pays de Montbéliard

Col Hervé de Weck

En histoire, tout est affaire de distance. Observée avec une focale trop large, la Seconde Guerre mondiale en France devient un affrontement manichéen entre deux camps, celui du nazisme appuyé par ses sbires collaborateurs contre celui des résistants à l'âme infaillible. Sous le microscope, la réalité n'est guère plus saisissable : se focaliser sur un destin individuel conduit à ne voir l'histoire qu'à travers lui. On risque de rendre prépondérant le rôle des ressorts intimes et du tempérament personnel, au détriment de l'époque, des événements et des courants de pensée.

Jean-Pierre Marandin évite ces écueils avec talent. Son *Frères de misère*¹ apparaît comme une leçon de science humaine, un essai réussi d'histoire globale qui lie les individus à leur environnement et au contexte psycho-social. Une science de méthode, de rigueur, de confrontation des sources, d'analyse des témoignages, de contextualisation, appliquée à l'être humain, toujours mouvant, difficile à cerner et plus encore à mettre en statistiques.

Le Collège de Glay

Le Pays de Montbéliard est une sorte d'île protestante au milieu de terres catholiques. Fondé en 1822, l'Institut de Glay, proche de la frontière suisse, forme d'abord de futurs pasteurs ou des instituteurs qui travailleront au profit de paroisses pauvres. Il devient, à

la fin du XIX^e siècle, un collège secondaire fréquenté par des enfants de familles aisées. En 1943, il compte cent vingt élèves, dont des fils de résistants.



Le Collège de Glay en 1942.

Au cours de l'été 1944, dans la fièvre d'une libération avortée, l'établissement connaît la réquisition par les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), suivie de destructions lors des combats qui opposent le régiment de tirailleurs algériens et celui de spahis aux troupes allemandes. Suivent le pillage par l'occupant, lorsqu'il réoccupe la localité, et les effets des tirs de l'artillerie française et américaine, qui tient la chaîne du Lomont.

Pierre Rolinet et René Juteau, résistants et déportés

René Juteau, officier de réserve, étudiant en théologie, se montre très actif à Vichy dans le mouvement des éclaireurs unionistes de

¹MARANDIN, Jean-Pierre, *Frères de misère. Protestants, résistants, déportés au camp de Natzweiler-Struthof*. Besançon, Editions du Sékoya, 2017, 230 p.

France, dissout en mars 1942, parce qu'il rejette la politique antisémite du gouvernement de Vichy. À la rentrée 1943, il devient directeur du Collège de Glay, rejoint la résistance, militaire et organisée, travaille dans le réseau « Eleuthère », où l'on trouve un chef de secteur, le pasteur Buchsenschutz.



Pierre Rolinet en tenue de déporté.

Le livre de Jean-Pierre Marandin est centré sur la personnalité de Pierre Rolinet, né en 1922 près de Montbéliard, entré à l'âge de vingt ans dans la résistance, déporté en avril 1944 à Natzweiler-Struthof, puis à Dachau. Pierre Rolinet survit à l'épreuve concentrationnaire ; il consacrera ses années de retraite à témoigner auprès des élèves de sa région.

En octobre 1942, lorsque ses patrons lui ordonnent d'aller travailler en Allemagne, ce jeune protestant de vingt ans passe dans la clandestinité. Sa trajectoire s'explique par sa famille, favorable à la résistance, des réseaux



René Juteau en tenue de scout.

d'amitié et de sociabilité, l'aide du pasteur Buchsenschutz qui l'engage *au noir* comme surveillant au Collège de Glay.

Entre le 27 novembre et le 30 décembre 1943, Pierre Rolinet, René Juteau se font arrêter par les Allemands, comme six élèves qui ont transporté des armes à la demande d'un surveillant, Jean Hauger, qui réussit à passer en Suisse. Ils sont tous déportés sous le statut « Nacht und Nebel », seuls trois reviendront vivants en 1945.

Déportations dans le Pays de Montbéliard

Parmi les 635 personnes déportées depuis l'arrondissement de Montbéliard, 66 l'ont été pour « motifs raciaux » (juifs), 569 à la suite d'une « mesure de répression », dont 184 vont mourir dans les camps (1 sur 3). Sur l'ensemble du territoire français, la répression frappe près de 90 000 hommes et femmes, dont 40% décèdent dans les camps. Serge Klarsfeld recense 75 721 Juifs déportés de France (une partie raflée par le gouvernement de Vichy), dont 2567 rentreront au pays.

Le *Fritz* des Rangiers bientôt au musée du Mont-Repais

Maj Dimitry Queloz

Lieu de mémoire de la Première Guerre mondiale, la Sentinelle des Rangiers a cristallisé l'opposition des séparatistes jurassiens au cours de la lutte pour l'indépendance. Symbole de l'occupation bernoise pour ces derniers, elle a été vandalisée puis détruite par le groupe Béliet dans les années 1980. Aujourd'hui, les vestiges du monument sculpté par Charles L'Epplattener vont bientôt être remis au musée du Mont-Repais.

La Sentinelle des Rangiers, plus connue des Jurassiens sous son surnom de *Fritz*, est érigée en 1924 au moment de la commémoration du dixième anniversaire de la mobilisation de l'armée au début de la Première Guerre mondiale. La statue représente un soldat suisse en uniforme, baïonnette au canon, tourné vers la frontière, faisant face aux belligérants. La cérémonie d'inauguration se déroule en présence du général Ulrich Wille, commandant en chef de l'armée au cours du conflit.

Le peintre et sculpteur chaux-de-fonnier Charles L'Epplattener, célèbre pour ses fresques au château de Colombier et son projet de casque militaire au design très particulier, a sculpté l'œuvre dans le granit d'un bloc erratique trouvé près de Corcelles-Cormondrèche et offert par le canton de Neuchâtel. La statue, monument de six mètres de haut reposant sur un socle, coûte plus de 60 000 francs. Le financement est assuré par une souscription nationale lancée par la Société jurassienne de développement.



Le surnom de la Sentinelle des Rangiers provient de sa ressemblance avec l'uniforme des troupes de maintien de l'ordre de la police allemande dont le manteau et le shako de cuir sont presque identiques à ceux des soldats suisses de l'époque.

D'un lieu de mémoire à un lieu de contestation

À l'instar de l'Hôtel de la Gare de Courgenay où a vécu la « Petite Gilberte », la Sentinelle devient rapidement un lieu de mémoire pour les soldats ayant servi dans le Jura bernois au cours de la Première Guerre mondiale. Toutefois, au moment de la lutte pour l'in-

dépendance du Jura, et sous l'influence de certains milieux séparatistes souvent prompts à faire des amalgames, le *Fritz* devient un lieu de contestation. En effet, pour certains, qui cultivent par ailleurs la confusion entre la Berne fédérale et la Berne cantonale, le monument représente le symbole de l'occupation bernoise.

C'est ainsi qu'en 1964, au moment de la commémoration du cinquantième anniversaire de la mobilisation de 1914, le Rassemblement jurassien perturbe la cérémonie. Plus de 8000 autonomistes sont présents à La Caquerelle pour empêcher les discours du chef du Département militaire fédéral d'alors, le Conseiller fédéral Paul Chaudet, et du conseiller d'État bernois Virgile Moine.

La destruction du *Fritz*

Dans les années 1980, les séparatistes radicalisent leurs actions et vandalisent à plusieurs reprises la Sentinelle des Rangiers. En 1984, le groupe Bélier renverse la statue qui est remise sur pied peu après. Cinq ans plus tard, ses militants s'en prennent à nouveau au monument. La statue est détruite, la tête et la baïonnette emportées. Les autorités jurassiennes font alors entreposer le corps dans un entrepôt des Ponts et Chaussées près de Glovelier.

Le 24 septembre 2004, dans le cadre d'une contre-manifestation à la cérémonie de commémoration du 25^e anniversaire de l'entrée en souveraineté du canton du Jura, des membres cagoulés du groupe Bélier fracas-

sent la tête et la baïonnette qu'ils cachaient depuis une quinzaine d'années avant de perturber les festivités.

Cette action iconoclaste vaut au groupe Bélier une réprobation quasi-générale en Suisse. On va jusqu'à la comparer avec la destruction des bouddhas détruits par les talibans en Afghanistan!

Au musée du Mon-Repais

À partir de 2008, le Gouvernement jurassien commence une réflexion à propos de l'avenir des restes de la Sentinelle, tandis que ces derniers sont entreposés dans des locaux plus sûrs. Menée en collaboration avec le Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont et le Groupe d'histoire du Mont-Repais, la réflexion conduit à considérer les vestiges « comme une pièce de musée plutôt que comme un monument à réhabiliter ». Ils seront donc déposés, dans leur état actuel, dans le Musée du Mont-Repais aménagé dans une ancienne chapelle construite en 1892 près du restaurant de La Caquerelle, non loin du lieu où le monument a été érigé en 1924.

Pour accueillir les restes du *Fritz*, le musée sera réaménagé. Des panneaux explicatifs seront posés et un sentier didactique historique couvrant plus largement l'histoire des environs du col des Rangiers sera créé. Pour trouver les 500 000 francs nécessaires à la réalisation des travaux, une recherche de fonds est lancée à la date symbolique du 11 novembre dernier. L'inauguration du site devrait avoir lieu en 2022.

Sécurité, défense, histoire militaire. Publications 2017-2018

Col Hervé de Weck

DONZÉ, P.-Y.; HAUSER, C.; LOTTAZ, P.; MAÎTRE, A. (éd.), « Journal d'un témoin ». Camille Gorgé, diplomate suisse dans le Japon en guerre (1940-1945), Berne, Documents diplomatiques suisses, 2018, 157 p.

Camille Gorgé, né en 1893, originaire de Moutier, fait son droit à Leipzig et Genève. En 1917, il entre au Département fédéral de l'économie publique puis, en 1918, au Département politique fédéral (affaires étrangères) qui lui accorde un congé de deux ans (1925-1926), pour exercer la fonction de conseiller juridique au ministère japonais des affaires étrangères. Ministre de Suisse à Tokyo de 1940 à 1945, il vit la guerre depuis l'agression japonaise contre Pearl Harbor jusqu'à la capitulation de l'Empire du Milieu.

À une réception diplomatique le 5 avril 1940, « on disserte sur la *Drôle de guerre* et le *Blitzkrieg* qui a balayé la Pologne. Nos amis français ont pleine confiance dans Gamelin et la ligne Maginot. 'Qu'ils viennent s'y frotter, les nazis!' me dit ma voisine de droite en étalant une belle couche de foie gras sur son toast. Le baron Fain, conseiller de l'ambassade de France, me parle 'd'une bonne correction' à administrer une fois pour toutes aux Allemands (...). Un de mes collaborateurs qui vient de rentrer de Shanghai a rencontré là-bas des officiers français (...). Ils ne voient pas comment la France sortira du pétrin. Les Allemands sont trop forts (...). »

Dès août 1941 – l'attaque de Pearl Harbor aura lieu le 7 décembre – Camille Gorgé

comprend que l'Empire du Milieu va se lancer dans la guerre. « Ils veulent faire la guerre et ils n'ont point de pétrole! » « Il est maintenant absolument certain, écrit-il dès juin 1943, que le Japon est incapable de gagner la guerre. Il est trop malade économiquement et il n'a pas d'armes suffisamment modernes pour battre une puissance de la taille des États-Unis. (...) Il n'y a qu'une victoire allemande qui pourrait au moins sauver théoriquement le Japon du désastre. »

Où qu'ils aillent, les étrangers, y compris les diplomates, sont suivis. Les autorités s'ingénient à entraver leur travail. Leurs télégrammes chiffrés n'arrivent pas à destination, leur courrier fait l'objet de contrôles, les timbres sont décollés, car ils pourraient cacher des messages secrets! Les enfants, dans la rue, les insultent, l'automobile de l'ambassadeur d'Espagne fait l'objet d'un caillassage. Un collaborateur de la légation suisse est assassiné, vraisemblablement par les services secrets.

Camille Gorgé, les collaborateurs de la légation suisse, l'ensemble des Confédérés résidant dans le pays subissent une « terreur policière » qui maintient une crainte angoissée. « Dans cet état d'alerte vécu de jour en jour et qui s'est prolongé des années, combien d'honnêtes patriotes ont plus souffert finalement que les malheureux qui remplissent les geôles de la police! Au moins, ceux-là étaient fixés. »

WAROUX, François, *James Bond n'existe pas. Mémoires d'un officier traitant*, S.I., Mareuil Éditions, 2017, 217 p.

Qui de plus méconnu que l'officier traitant qui recrute des *sources humaines* qui lui apporteront les informations qu'il cherche à obtenir pour son gouvernement. Les publications qui s'intéressent à cette facette de la profession sont bien moins nombreuses que celles consacrées au contre-espionnage ou à l'action. Chasser les espions ennemis passe pour plus convenable que de voler des secrets et de manipuler des sources. Les exploits de commandos clandestins – récits, souvent pathétiques et romancés – sont plus prisés par le public que le travail de bénéficiaire des officiers traitants.

Le livre de François Waroux met en lumière, sans fard et sans fantasmes, le métier d'officier traitant, ses pratiques, ses difficultés, ses limites, la complexité du recrutement d'un agent, l'importance du ciblage, le lent et aléatoire travail préparatoire, la solitude d'un officier traitant à l'étranger, ses relations avec les diplomates de l'ambassade, le travail en faux couple, la *remise* des agents, lorsque l'officier traitant change de poste.

« Les James Bond qui font fantasmer (...) ne sont jamais secrétaires d'ambassade, n'étudient pas des piles de documents et ne rédigent pas de rapports pour la Centrale. (...) ils pilotent des avions, roulent en voiture de luxe et couchent avec des beautés qui travaillent toujours pour le réseau adverse. Les James Bond s'introduisent chez l'adversaire avec une facilité déconcertante alors que l'officier traitant doit œuvrer pendant des mois ou des années pour obtenir un seul document. (...) Les James Bond rencontrent en tête-à-tête le grand chef du Service mais ne rendent jamais compte de leurs actions. Les James Bond n'ont pas de vie privée à gérer en dehors de leur travail, pas de problèmes de loyers ou de santé. Les James Bond n'ont ni doute ni

tourment, ni peur ni angoisse. Pour une raison simple : les James Bond n'existent pas et n'ont jamais existé, si ce n'est dans l'imagination d'écrivains ou de scénaristes. S'il avait été réel, James Bond n'aurait jamais pu être officier traitant. Il possède toutes les tares qui nuisent à notre métier. »

NOTIN, Jean-Christophe, *Le maître du secret. Alexandre de Marenches légende des services secrets français*, Paris, Tallandier, 2018, 556 p.

Cette biographie du directeur général du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (entre 1969 et 1981) met en lumière la culture du renseignement chez les présidents et ministres de la V^e République. Georges Pompidou a horreur de ce monde, mais il dit à Alexandre de Marenches ne vouloir avoir connaissance que des mauvaises nouvelles, lui l'homme politique, un marchand de bonnes nouvelles. Valéry Giscard d'Estaing méprise ces activités de l'ombre. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale et Premier ministre, n'a aucun goût pour les questions de renseignement. Jacques Chirac est peu porté sur le renseignement, qui ne rapporte que des ennuis. Même au bout de neuf ans, Marenches n'a pas trouvé le moyen d'anticiper les agissements erratiques du Gouvernement, le renseignement n'est pas considéré en France comme une priorité.

Son catastrophisme peut aujourd'hui prêter à sourire. On a vu l'URSS se déliter, ses ex-dirigeants réfutant tout plan visant à la conquête de l'Afrique. Et l'on oublie leurs échecs au Liban, en Inde ou en Indonésie où les gouvernements sont jaloux de leur indépendance. En 1977, des dizaines de milliers de Cubains s'activent en Angola où l'Allemagne de l'Est et le KGB forment les services du président Neto. Moscou appuie depuis 1975 le Front de libération du Mozambique. En Rhodésie, il se trompe en snobant Robert

Mugabe, chef de l'Union nationale africaine du Zimbabwe, qui a le tort de se présenter comme « marxiste-léniniste de pensée maoïste », mais il arme l'Union du peuple africain du Zimbabwe. En Afrique du Sud, le KGB finance grassement les communistes de l'ANC et les équipe en matériel militaire par la Tanzanie, l'Angola et la Zambie.

Hailé Sélassié tombe en juillet 1977. Son pays a été central dans la réflexion de l'Occident. Les États-Unis avaient imaginé une alliance entre le Saoudien Fayçal, l'Iranien Pahlavi et l'empereur éthiopien, pour contrer les menées soviétiques au Yémen du Sud et en Somalie, les Égyptiens et les Soudanais devant fournir les effectifs. La déposition du Négus par le marxiste Mengistu en 1974 fait capoter le projet. Trois ans après, l'ancienne Abyssinie est en ébullition avec, au Nord, les fortes poussées indépendantistes de l'Érythrée, au Sud-Est, une insurrection dans l'Ogaden. Appelée à la rescousse par Mengistu, Moscou lâche sans vergogne son allié somalien : l'Éthiopie est mieux située géographiquement, dix fois plus peuplée et chrétienne, donc plus perméable au marxisme. Des milliers de soldats cubains, 1000 conseillers soviétiques et 400 Allemands de l'Est sont débarqués au rythme d'un avion toutes les 20 minutes. De 1976 à 1980, le bloc communiste va fournir pour quatre milliards de dollars d'armes aux mouvements et régimes favorables en Afrique.

MICHELIN, Jean, *Jonquille. Afghanistan 2012*, Paris, Gallimard, 2017, 367 p.

Ils s'appellent Mathieu, Greg, Aïssa, David, Jean-Jacques, Jean Michelin est leur capitaine, « Jonquille » le nom d'appel radio de la compagnie. On se trouve en Afghanistan en été 2012, alors qu'à la mission de lutte contre les talibans se mêlent les préparatifs du rapatriement annoncé par la France. Comment raconter la guerre à ceux qui ne

la voient que de loin ? Comment parler des hommes et des femmes, de ce qu'ils sont, de ce qu'ils ont vécu ?

Jean Michelin le fait, portrait après portrait, souvenir après souvenir, sans grand spectacle, à hauteur d'homme. La mort toujours au rendez-vous, c'est un air que l'on respire. Tout est vu à travers le prisme d'un quotidien où les urgences du moment ne cessent de croiser l'attente, les liens familiaux, la fraternité, cette part intime qui ne disparaît jamais. Des opérations de terrain, durant lesquelles l'incertitude crée le stress, les confidences paisibles du soir entre cadres, l'angoisse du lendemain. Voilà l'univers que Jean Michelin évoque, avec pudeur et franchise, un univers où la discipline apparaît d'une rigueur impitoyable. Au cours d'une opération avec contact « Ennemi », un homme perd son pistolet : il est rapatrié en France ! « La routine est normalement un ennemi du soldat en opération, parce qu'elle implique trop souvent un relâchement de la vigilance. »

L'exercice du commandement est aussi une leçon de solitude. « Tout chef est un subordonné qui doit répondre des faits et agissements de ses hommes », il a besoin de se sentir soutenu et compris par son chef. Le développement d'internet en opérations est un facteur majeur d'amélioration du moral des troupes, qui permet à chacun de contacter sa famille en France. Et sa soudaine indisponibilité sur une base engendre l'agacement.

Pour les soldats, bien souvent, le capitaine est déjà une sorte d'extraterrestre. Ils ne peuvent s'imaginer qu'un général puisse s'intéresser à eux. « Plus on monte dans la hiérarchie, plus le chef devient dans les yeux des soldats une entité un peu irréelle, une présence presque invisible dont l'arrivée est rarement porteuse de bonnes nouvelles. Le chef est un étranger que l'on subit et que l'on n'a pas toujours le temps d'apprivoiser. »

HUMAIR, Cédric, *La Suisse et les puissances européennes. Aux sources de l'indépendance (1813-1857)*, Neuchâtel, Livreo-Alphil, 2018, 150 p.

Cédric Humair, domicilié à Saint-Imier, maître d'enseignement et de recherche à l'Université et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, publie un essai centré sur l'indépendance de la Confédération suisse durant la première moitié du XIX^e siècle.

À la chute de Napoléon I^{er}, celle-ci apparaît comme une anomalie, son sort se trouve entre les mains des grandes puissances victorieuses de la France. Elle pourrait devenir un satellite de l'Autriche, être intégrée à la Confédération germanique, éclater sous l'effet de dissensions internes. Privilégiant des intérêts privés ou cantonaux, certains dirigeants sollicitent des interventions étrangères pour atteindre leurs objectifs. D'autres cherchent à limiter les influences extérieures, ce qui postule de difficiles renforcements de la Confédération d'États puis, en 1848, la création d'un État fédératif, ce qui est loin de plaire aux puissances conservatrices. Après l'affaire de Neuchâtel en 1856, qui aurait pu déboucher sur une guerre avec la Prusse, la Suisse libérale renforce sa position dans le concert européen. D'espace neutralisé sous tutelle, elle devient un petit État indépendant dont le potentiel économique se trouve en pleine croissance. Parmi les vecteurs de consolidation de l'indépendance de la Suisse, Cédric Humair en privilégie deux : l'économie et le soutien de la Grande-Bretagne.

Pour faire face aux pressions des grands États voisins, les autorités suisses – cantonales et fédérales – se mettent dans le sillage de la Grande-Bretagne, puissance maritime et militaire, berceau de la révolution industrielle et du tourisme international, géant commercial, qui domine l'ensemble du XIX^e siècle. Londres, avec sa politique d'équilibre

en Europe, voit des avantages à une Suisse indépendante et neutre. Après 1830, le pays peut s'extirper progressivement de sa position de satellite de la France dans laquelle elle se trouvait depuis le début du XVI^e siècle, résister aux pressions concernant l'asile accordé aux opposants des régimes conservateurs en Europe. Pour Londres, l'indépendance de la Suisse passe par le renforcement de ses capacités militaires de défense. Celles-ci jouent un rôle en 1838, lorsque la Diète refuse d'expulser Louis-Napoléon Bonaparte, citoyen thurgovien, malgré l'ultimatum français. La Grande-Bretagne, qui accepte d'accueillir le prince, désamorce la situation.

Le *Foreign Office* tente de désamorcer les tensions qui débouchent sur la guerre civile du Sonderbund en 1847. Pendant le conflit, il s'oppose à une intervention militaire, voire à une médiation de l'une ou l'autre puissance européenne. Après 1847, il fait en sorte de calmer des radicaux suisses, les purs et durs, qui, comme Druet, voudraient « au moins que la Suisse pût aller jusqu'à la mer, afin d'avoir une existence réellement indépendante et recevoir, en cas de besoin, les secours de l'Angleterre et des États-Unis, afin que le pavillon helvétique flotte sur les mers » !

Le traité de Paris, qui met fin à l'affaire de Neuchâtel – Canton suisse et Principauté prussienne – due à la révolution républicaine de 1848 et au putsch royaliste de 1856, entérine pour la première fois la légitimité des institutions libérales et démocratiques de la Suisse, son droit à changer son organisation sans en référer aux grandes puissances du continent. L'accord résulte d'une véritable négociation à laquelle participent des représentants de la Confédération, il n'est pas imposé à la Suisse. C'est donc un jalon important dans l'établissement de la souveraineté, de l'indépendance du pays. La

Grande-Bretagne s'est activée à éviter une intervention militaire de la Prusse.

LAHAIE, Olivier, *La Guerre secrète en Suisse (1914-1918). Espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre, Saint-Denis, Éditions Connaissance et Savoirs, 2017, 3 volumes, 1100 p.*

Les historiens militaires français s'intéressent peu à la Suisse neutre pendant les deux guerres mondiales, en particulier au rôle qu'elle a pu jouer dans la stratégie de ses voisins à l'ouest et au nord de ses frontières. Le troisième tome de *L'histoire militaire de la France* (Paris, Presses universitaires de France, 1992) ne fait pas une seule allusion à la défense suisse et aux conversations d'états-majors franco-suisse, en 1916-1917, ainsi qu'entre 1936 et mai 1940, visant à mettre au point un plan de coopération en cas d'invasion allemande.

Le lieutenant-colonel Olivier Lahaie, qui travaille depuis des années à rompre ce silence étourdissant, publie trois volumes (plus de 1100 pages!), dans lesquels il met bien en lumière le monde du renseignement en Suisse pendant la Première Guerre mondiale. Les services de renseignements des différents belligérants opèrent dans le pays, agissant les uns contre les autres, ou contre la nation hôte. Tous les portiers d'hôtel, les garçons de café, les chauffeurs, les grooms, tous travaillent pour le compte, soit des Alliés, soit des Puissances centrales et, bien souvent, pour les deux à la fois.

Émile Thilo, greffier au Tribunal fédéral, écrit en 1936 : « Pendant la Guerre mondiale, la Suisse a été la Terre Bénie des espions. Ils y pullulaient, et ce n'est certes pas la peur de la Cour pénale fédérale, avec ses condamnations anodines, qui les empêchait de travailler à plein rendement, de soudoyer des douaniers, des agents de police et même des officiers, de contrôler consulats et légations,

de faire sauter des coffres-forts, d'acheter une usine entière pour en faire une centrale d'espionnage, de monter une imprimerie clandestine pour la fabrication de faux, de se livrer au rapt de personnes, d'administrer des soporifiques ou d'appliquer un masque avec du chloroforme ». Or cet espionnage – militaire, politique, diplomatique ou économique – a exposé la Confédération à plusieurs dangers mortels. Il a notamment mis en cause sa neutralité, a porté atteinte à sa capacité à se défendre; il a enfin poussé des citoyens suisses à la délation et quelques-uns à la trahison.

« Fortifications des brigades frontière 2 et 3 dans le Jura et le Jura bernois », Intervalles N° 108, automne 2017, 134 p. *Festungen in der Schweiz/Fortifications en Suisse*. Berne, Société de l'histoire de l'art en Suisse, 2017, 186 p.

Depuis 1936, la menace plane sur la Suisse, la population des régions frontalières la ressent particulièrement. De nombreux fortins, barrages antichars sont construits dans le Jura bernois; dans la seule position des Rangiers



Sortie de secours du fort du Chételat, près du village d'Asuel.

on compte une bonne trentaine d'ouvrages. Ils seront tous déclassés à la fin de la Guerre froide en 1995, quelques-uns étant repris par des associations qui ouvrent au public ces château-forts du XX^e siècle. En 2017, *Intervalles*, la revue culturelle du Jura bernois, dans la totalité de son numéro de l'automne 2017, présente le système fortifié des brigades frontière 2 et 3.

À la fin de l'année 2017, la Société de l'histoire de l'art en Suisse publie *Festungen in der Schweiz/Fortifications en Suisse*, avec le soutien du Département fédéral de la défense. En Suisse romande, l'ouvrage ne retient que la position fortifiée de Saint-Maurice et celle des Rangiers. Consacré à une architecture paradoxale conçue pour ne pas être vue, il va aux limites du discours sur l'architecture patrimoniale! Dans les différentes positions de défense du pays, cette architecture répond à d'impérieuses nécessités fonctionnelles. Elle n'en a pas moins une importance esthétique. Une tension se dégage entre la fortification et le paysage: l'aspect brut, voire brutal, de ces structu-

res en béton – accès souterrains, tunnels ou grottes – forme un contraste puissant avec les paysages qui les environnent. La Suisse dispose d'un patrimoine culturel hors du commun, en grande partie invisible et méconnu du public, dont seuls les obstacles, les barricades et les barrages antichars marquent leur environnement.

Thomas Bitterli, historien et archéologue qui a travaillé à la publication de la carte des châteaux-forts en Suisse, Juri Jaquemot, auteur d'un mémoire de licence sur la fortification de Morat pendant la Première Guerre mondiale, Maurice Lovisa, architecte qui a dressé *l'Inventaire des ouvrages de combat et de conduite en Suisse*, sont les auteurs du texte, en français et en allemand, mis en page parallèlement sur deux colonnes. Plus de deux cents photographies de Michaël Peuckert rendent compte de ces espaces si insolites qu'ils en deviennent captivants. Par le texte et l'image, *Fortifications en Suisse* en décrit l'histoire, l'architecture, la dimension culturelle, l'esthétique particulière.



Casemates camouflées en rochers.

